

Table des matières

1	Direction et secrétariat général	8
1.1	Activités	8
1.1.1	Activités courantes	8
1.1.2	Événements particuliers	8
1.2	Collaborations intercantonales (relations intercantonales au niveau de la Direction)	10
1.2.1	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	10
1.2.2	Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM)	10
1.2.3	Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)	10
1.2.4	Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	10
1.3	Affaires contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)	10
1.3.1	Décisions de première instance	10
1.3.2	Décisions sur recours	11
1.3.3	Responsabilité civile	11
1.4	Législation	11
1.4.1	Lois et décrets	11
1.4.2	Ordonnances et règlements (éventuellement ordonnances, arrêtés et règlements) (Style Titre 3)	12
2	Police cantonal	12
2.1	Ressources humaines	12
2.1.1	Effectif au 31.12.2015	12
2.1.2	Mouvement de l'effectif	12
2.1.3	Formation et formation continue	12
2.1.4	Cellule « relations humaines »	13
2.1.5	Psychologue du travail	13
2.2	Activité de la Police cantonale	14
2.2.1	Affaires traitées	14
2.2.2	Arrestations	15
2.2.3	Circulation et navigation	15
2.2.4	Convention du lac de Neuchâtel	16
2.2.5	Sécurité et ordre public	16
2.2.6	Stupéfiants	17
2.3	Événements de l'année 2015	18

2.3.1	Affaires judiciaires particulières traitées par la police de sûreté	18
2.3.2	Intempéries dans le canton de Fribourg (Opération UMBRELLA)	20
2.3.3	Canicules dans le canton de Fribourg (Opération HELIOS)	20
2.3.4	Actions de prévention	20
2.4	Domaines particuliers	21
2.4.1	Gens du voyage	21
2.4.2	Protection de personnalités	21
2.4.3	Refoulement à l'étranger	21
2.4.4	Maintien de l'ordre	21
2.4.5	Chiens de police	21
2.4.6	Education routière	22
2.4.7	Secteur communication et prévention	22
2.4.8	Bureau des armes et explosifs (BAE)	23
2.4.9	Bureau des entreprises de sécurité	24
2.5	Logistique	25
2.5.1	Informatique et télécommunications	25
2.5.2	Véhicules	25
2.5.3	Intendance	25
2.5.4	Habillement, équipement et armement (HEA)	26
2.5.5	Comptabilité	26
3	Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)	27
3.1	Mission du service	27
3.2	Protection de la population	27
3.2.1	Activités courantes	27
3.2.2	Événements particuliers	28
3.3	Protection civile	29
3.3.1	Mission	29
3.3.2	Activités courantes	29
3.3.3	Affaires disciplinaires	29
3.3.4	Instruction	29
3.3.5	Organisation	30
3.3.6	Constructions et matériel	30
3.3.7	Événements particuliers	31
3.4	Administration militaire	31
3.4.1	Mission	31
3.4.2	Activités courantes	32
3.5	Intendance des bâtiments militaires	35

3.5.1	Mission	35
3.5.2	Activités courantes	36
3.5.3	Événements particuliers	36
4	Service de la population et de migrants (SPoMi)	37
4.1	Police des étrangers	37
4.1.1	Activités courantes	37
4.1.2	Événements particuliers	38
4.2	Domaine de l'asile	38
4.2.1	Activités courantes	38
4.2.2	Événements particuliers	39
4.3	Main-d'œuvre étrangère	39
4.3.1	Activités courantes	39
4.3.2	Événements particuliers	40
4.4	Passeports et cartes d'identité suisses	40
4.4.1	Activités courantes	40
4.4.2	Événements particuliers	40
5	Service de la police du commerce (SPoCo)	40
5.1	Etablissements publics	40
5.1.1	Activités courantes	40
5.1.2	Événement particulier	41
5.2	Boissons alcooliques	41
5.2.1	Activités courantes	41
5.3	Loteries et collectes	42
5.3.1	Activités courantes	42
5.4	Appareils de jeu	42
5.4.1	Activités courantes	42
5.5	Salons de jeu	42
5.5.1	Activités courantes	42
5.6	Prostitution	42
5.6.1	Activités courantes	42
5.7	Commerce itinérant	43
5.7.1	Activités courantes	43
5.8	Crédit à la consommation	43
5.8.1	Activités courantes	43
5.9	Activité à risque	43
5.9.1	Activités courantes	43
5.10	43	

5.11 Poids et mesures	43
5.11.1 Activités courantes	43
5.12 Indication des prix	44
5.12.1 Evénement particulier	44
6 Service de la justice (SJ)	44
Activités	44
Barreau	44
Notariat	44
Assistance judiciaire en matière civile	45
Assistance judiciaire en matière pénale	45
Assistance judiciaire en matière administrative	45
Entraide judiciaire	45
Médiation judiciaire	45
Surveillance des fondations classiques	46
7 Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP)	47
7.1 Application des sanctions pénales	47
7.1.1 Peines privatives de liberté et mesures	47
7.1.2 Peines pécuniaires et peines privatives de liberté de substitution	50
7.1.3 Travail d'intérêt général	50
7.1.4 Recours en grâce	51
7.1.5 Recherche de places en détention provisoire	51
7.1.6 Casier judiciaire	51
7.2 Prisons	51
7.2.1 Entrées en 2015	51
7.2.2 Journées de détention	52
7.2.3 Subsistance	52
7.2.4 Locaux	52
7.2.5 Occupation des détenus	53
7.2.6 Assistance des détenus	53
7.2.7 Récapitulatif des prestations à la Prison centrale et la Prison de Romont	54
8 Service de Probation (SProb)	54
8.1 Activités	54
8.1.1 Secteur administratif	55
8.1.2 Secteur de probation	55
8.1.3 Secteur des peines en milieu ouvert (PMO)	56
8.1.4 Evénements particuliers	58

9	Office de la circulation et de la navigation (OCN)	59
10	Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments (ECAB)	59
11	Etablissements de Bellechasse (EB)	59
12	Etat du personnel	60

1 Direction et secrétariat général

Conseiller d'Etat : Erwin Jutzet, Secrétaire général/e : Claudine Godat et Didier Page

1.1 Activités

1.1.1 Activités courantes

Le Secrétariat général exerce les tâches d'état-major de la Direction, en particulier la planification et la coordination des travaux, la préparation des dossiers pour le Conseil d'Etat, le suivi des dossiers et le traitement des affaires administratives (finances, personnel, logistique). Il gère l'information interne et externe et conduit des projets relevant du champ de compétence de la Direction ainsi que des projets interdirectionnels.

1.1.2 Evénements particuliers

1.1.2.1 Politique d'intégration

Inscrite dans le cadre du chantier 7.6 du défi N° 4 « Consolider la cohésion sociale et la qualité de vie dans un contexte de forte expansion » du Programme gouvernemental, la politique d'intégration des migrant-e-s et de prévention du racisme a été encore accentuée en 2015. Depuis 2014, cette politique s'inscrit dans le cadre d'un Programme d'intégration cantonal, élaboré en collaboration avec la Direction de la santé et des affaires sociales (pour l'intégration dans le domaine de l'asile). Ce programme quadriennal fait l'objet d'un convention avec la Confédération, dont elle constitue la base de financement des mesures mises en œuvre.

L'année 2015 aura notamment permis de développer le domaine de la primo-information, en intensifiant notamment la collaboration avec les communes et en développant des prestations spécifiques à leur intention. La protection contre la discrimination raciale a franchi une étape fondamentale, avec l'attribution à Caritas Suisse Département Fribourg du mandat de création d'un centre de consultation, de conseil et de prévention. Cette structure, nommée « Se respecter », sera officiellement lancée le 21 mars 2016. En matière de formation, le Bureau de l'intégration des migrants et de la prévention du racisme a pu accroître ses subventions aux cours de langues destinés aux migrant-e-s. Dans le domaine de la cohésion sociale, le projet « Communes sympas » est poursuivi et des perspectives d'adhésion de nouvelles communes sont entrevues.

Enfin, en collaboration avec la Commission cantonale pour l'intégration des migrant-e-s et la prévention du racisme, le Bureau de l'intégration a exploré les problématiques « migration et santé », avec l'organisation (conjointement avec la DSAS) au 1^{er} trimestre 2016 d'une table ronde sur ce thème, et « migration et 3^e âge », avec la constitution d'un réseau de répondants dans les principales communautés étrangères du canton.

1.1.2.2 Coopération au développement

Le partenariat entre l'Etat de Fribourg et l'association faîtière Fribourg-Solidaire fait depuis 2013 l'objet d'un mandat de prestation quadriannuel. Conformément au plan financier 2013-2016, l'enveloppe budgétaire consacrée à la coopération au développement a été portée en 2015 à 210 000 francs, soit 10 000 de plus qu'en 2014. 160 000 francs sont allé à Fribourg-Solidaire pour financer des projets à l'étranger développés par les organisations membres, 20 000 francs sont allés à un projet mené en collaboration avec la Confédération et les cantons de Berne, de Genève et du Jura afin d'améliorer le réseau de santé mentale en Fédération de Bosnie et Herzégovine. Enfin, 30 000 francs sont allés au Comité international de la Croix-Rouge.

La Commission cantonale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (CCDAH) s'est réunie à deux reprises en 2014. A son initiative a été concrétisé en 2015 un projet d'état des lieux des projets de coopération au développement menés par des acteurs privés ou institutionnels du canton.

1.1.2.3 Conseil cantonal de prévention et de sécurité

Organe consultatif du Conseil d'Etat institué en parallèle à la création de la Police de proximité, le CCPS est présidé par le Directeur de la sécurité et de la justice et regroupe des représentants de la Police cantonale, du Ministère public, des préfectures, des communes, des organes de promotion de la santé, de l'animation socioculturelle, des délégués à la jeunesse et des personnes âgées. En 2015, le CCPS s'est réuni à deux reprises.

Lancée en juin 2013, la campagne de prévention « La Famille Kolly », consacrée au thème des bons comportements, a été poursuivie en 2015, avec des spots consacrés aux thèmes des cambriolages et des dommages à la propriété et du littering. Un dernier spot tourné en 2015, relatif aux vols au bancomat, sera diffusé au premier semestre 2016.

En plus de ses activités ordinaires d'analyse de la situation et d'échange d'expériences, le CCPS a mené une part active dans le développement du projet de label en milieu festif. Ce projet de label, intitulé « smart event », promeut une nouvelle éthique de la fête pour une gestion des risques en milieu festif. Les manifestations qui s'engagent à mettre en place des mesures concrètes de prévention et de sécurité visant à protéger la jeunesse et à diminuer la probabilité de comportements à risques en matière de consommation d'alcool et d'autres substances psychotropes seront ainsi labélisées. L'octroi du label, destiné aux organisateurs de fêtes et tenanciers d'établissements publics, sera développé pour les deux régions linguistiques du canton. Le CCPS est représenté au sein du comité de pilotage (COPIL) du projet, qui regroupe deux Préfets (Gruyère et Sarine), deux représentants de la Police cantonale, le Chef du Service de la police du commerce, une représentante du Service de la santé publique, ainsi que les représentants de REPER, association chargée du développement du label sous la conduite du COPIL.

1.1.2.4 Campus Schwarzsee/Lac-Noir

Le projet d'extension et de revalorisation du Camp du Lac-Noir – rebaptisé Campus Schwarzsee/Lac-noir - a été mené à bien pour l'essentiel en 2015. Menés à un rythme extrêmement soutenu, les chantiers de rénovation des bâtiments existants et de construction de deux nouveaux bâtiments dédiés à l'hébergement ont respecté les délais impératifs pour pouvoir accueillir dès janvier 2016 le centre national de formation du Service civil. Mission accomplie : depuis le 11 janvier 2016, quelque 250 civilistes fréquentent chaque semaine le campus.

En parallèle, le campus accueillera un centre sport et loisirs doté de nombreuses infrastructures sportives intérieures et extérieures. Confronté à quelques difficultés relatives à l'implantation d'un terrain de football synthétique, la Direction de la sécurité et de la justice, en collaboration avec la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions et son Service des bâtiments, étudie la faisabilité, comme solution alternative, de la construction d'une halle triple.

Concernant le fonctionnement futur du campus, la DSJ étudie l'option de la création d'un établissement autonome de droit public. Elle a en outre confié à un mandataire externe l'établissement d'un business plan.

1.1.2.5 Planification pénitentiaire.

La Direction de la sécurité et de la justice a finalisé son projet de planification pénitentiaire 2015-2025, qui vise notamment à améliorer la gestion de l'exécution des différents types de peines (exécution anticipée de peine, courtes et longues peines, etc.), par des aménagements infrastructurels et organisationnels et de nouvelles constructions aux Etablissements de Bellechasse. Cette planification fait l'objet d'un rapport au Grand Conseil et sera en outre traitée par le Conseil d'Etat en 2016. En parallèle, la DSJ a mis en consultation son avant-projet de loi sur l'exécution des peines et des mesures. Réunissant en une seule loi des dispositions disséminées actuellement dans quelque quinze textes légaux cantonaux, il entend moderniser l'organisation pénitentiaire et donner à l'ensemble de la chaîne pénale davantage d'efficacité, notamment par une meilleure coordination et des procédures améliorées. Dans un même souci de gain d'efficacité et de renforcement des compétences, il prévoit également une fusion du Service des sanctions pénales et des prisons et du Service de probation, ainsi qu'une réunion des établissements pénitentiaires sous une même entité autonome, les Etablissements de détention fribourgeois.

1.2 Collaborations intercantonales (relations intercantonales au niveau de la Direction)

1.2.1 Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

Cette conférence a siégé à deux reprises en 2015. Les principaux thèmes traités ont été les suivants :

- > Harmonisation de l'informatique policière
- > Harmonisation de l'informatique de la justice pénale
- > Réseau national de sécurité
- > Restructuration du domaine de l'asile
- > Projet Protection de la population 2015-2030
- > Projet de Centre suisse de compétence en matière d'exécution des sanctions pénales

1.2.2 Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM)

Cette conférence a siégé à deux reprises en 2015. Les principaux thèmes traités ont été les suivants :

- > Révision de la Convention intercantonale sur la surveillance, l'autorisation et la répartition du bénéfice de loteries et paris exploités sur le plan intercantonal ou sur l'ensemble de la Suisse
- > Loi fédérale sur les jeux d'argent
- > Taxe sur la dépendance au jeu

1.2.3 Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

Cette conférence a siégé une fois en 2015. Les principaux thèmes traités ont été les suivants :

- > Etat des lieux et développement de l'armée suisse
- > Mécanisme de consultation et de coordination du Réseau national de sécurité

1.2.4 Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)

Cette conférence a siégé à deux reprises en 2015. Les principaux thèmes traités ont été les suivants :

- > Surveillance électronique
- > Etablissement de détention pour mineurs (EDM Aux Léchaires)
- > Exécution des sanctions pénales orientée vers les risques (système ROS)
- > Planification concordataire
- > Formation policière

1.3 Affaires contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)

1.3.1 Décisions de première instance

La Direction prend les décisions que la législation place dans sa compétence (décisions Fri-Pers, mesures administratives concernant le statut du personnel, autorisations de déposer en justice, assistance juridique, assistance judiciaire, plaintes art 38 LPol, plaintes contre le directeur des EB, remise d'émoluments, mesures concernant les entreprises de sécurité, examens de chefs d'entreprises de sécurité, approbation de règlements communaux, concessions de ramonage, etc.). La situation pour 2014 est la suivante :

Cas traités (procédures ouvertes en 2014)	42
Décisions prises	24
Aucune mesure prise / Procédures devenues sans objet	11

Recours au CE contre des décisions prises en 2014	0
Recours au TC contre des décisions prises en 2014	0
Procédures encore pendantes le 31 décembre 2014	7

1.3.2 Décisions sur recours

La Direction traite, sur la base de l'article 116 al. 1 CPJA, des recours contre des décisions prises par ses services lorsque la loi ne prévoit pas un recours direct au Tribunal administratif. Ces recours concernent pour l'essentiel les services suivants : Police cantonale, Service de la protection de la population et des affaires militaires, Service de la police du commerce, Service de l'application des sanctions pénales et des prisons, Etablissements de Bellechasse. La situation pour 2014 est la suivante :

Recours déposés en 2014	97
Dont	
Admis	5
Rejetés	22
Irrecevables	2
Devenus sans objet, à la suite du retrait de la décision ou du recours	57
Procédures pendantes à la Direction le 31 décembre 2014	11
Recours au TC contre les décisions prises en 2013	1

1.3.3 Responsabilité civile

La Direction instruit les cas de responsabilité civile concernant les actes de ses agents (loi du 16 septembre 1986 sur la responsabilité civile des collectivités publiques et de leurs agents et cas de responsabilité découlant du droit fédéral). Les déterminations sont prises par le Conseil d'Etat ou, dans certains cas, par la Direction (requêtes périmées, requêtes d'indemnités de moins de 3000 francs). La situation pour 2014 est la suivante :

Requêtes encore pendantes au 1 ^{er} janvier 2014	3
Requêtes déposées en 2014	9
Requêtes liquidées en 2014 par la DSJ	7
Requêtes pendantes le 31 décembre 2014 (déposées en 2014)	3

1.4 Législation

1.4.1 Lois et décrets

- > Loi du 20 avril 2015 d'adhésion à la modification du concordat sur l'exécution de la détention pénale des personnes mineures des cantons romands (et partiellement du Tessin)
- > Décret du 22 mai 2015 fixant l'effectif des agents et agentes de la Police cantonale

1.4.2 Ordonnances et règlements (éventuellement ordonnances, arrêtés et règlements) (Style Titre 3)

- > Ordonnance du 28 avril 2015 déléguant à la commune de Delley-Portalban la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 7 septembre 2015 déléguant à la commune de Morlon la compétence d'infliger des amendes d'ordre
- > Ordonnance du 15 septembre 2015 modifiant l'arrêté sur l'inventaire fiscal au décès
- > Ordonnance du 3 novembre 2015 fixant, pour l'année 2016, la majoration tarifaire applicable à certaines voitures de tourisme (système de l'étiquette Energie)
- > Ordonnance du 30 novembre 2015 modifiant l'ordonnance d'application du code civil suisse (choses trouvées)
- > Ordonnance du 30 novembre 2015 fixant le taux des primes, des surprimes et des contributions de l'assurance des bâtiments pour 2016
- > Ordonnance du 7 décembre 2015 modifiant l'ordonnance concernant l'application des sanctions pénales
- > Ordonnance du 14 décembre 2015 relative à la pratique du kitesurf

2 Police cantonal

Commandant : Pierre Schuwey

2.1 Ressources humaines

2.1.1 Effectif au 31.12.2015

EPT (Unités)	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Apprenti-e-s	Total
Commandement	11.50 (12)	-	-	6.3 (7)	-	17.80 (19)
Ressources humaines	10 (10)	23 (23)	-	5.30 (6)	1 (1)	39.30 (40)
Services généraux	19.50 (21)	-	1 (1)	40.40 (46)	2 (2)	62.90 (70)
Gendarmerie	367 (375)	-	19.65 (23)	20.80 (29)	1 (1)	408.45 (428)
Police de sûreté	93 (99)	-	-	11.50 (14)	1 (1)	105.50 (114)
Total	501 (517)	23 (23)	20.65 (24)	84.30 (102)	5 (5)	633.95 (671)

2.1.2 Mouvement de l'effectif

	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Total
Engagements	4 (4)	25 (25)	1 (1)	9.2 (10)	39.20 (40)
Départs à la retraite	7 (7)	-	-	1 (1)	8 (8)
Démissions et réductions de taux d'activité	15.50 (13)	2 (2)	0.2 (-)	13.7 (16)	31.40 (31)
Engagements comme policiers	-	24 (24)	-	-	24 (24)

2.1.3 Formation et formation continue

Le 5 janvier 2015, 25 personnes ont commencé l'école d'aspirants de police (EAP). En cours d'année, deux aspirants ont souhaité interrompre leur formation. Au terme de leur année de formation, 23 candidat-e-s se sont présentés aux examens du brevet fédéral de policier et l'ont réussi. Le vendredi 11 décembre 2015, 18 gendarmes et 5 inspectrices ont été assermentés à la cathédrale de Fribourg.

30 aspirant-e-s, à savoir 22 aspirant-e-s pour la gendarmerie et 8 aspirant-e-s pour la police de sûreté, ont été engagés pour l'EAP 2016.

Après avoir signé une convention d'harmonisation et de mise sur pied de cours et activités en commun en octobre 2013, les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Jura ont signé, le jeudi 24 septembre 2015, une convention qui donne naissance au 1^{er} octobre 2015 au Centre Interrégional de Formation de Police (CIFPol). Il s'agit d'une étape majeure de collaboration entre les trois cantons en matière de formation des aspirant-e-s de police. L'intensification de cette collaboration renforce encore la qualité de la formation en mettant sur pied une structure commune efficace et efficiente, bénéficiant des meilleures pratiques et compétences des deux entités originelles (EAP et ERAP). La création du CIFPol s'inscrit dans le processus national de concentration de la formation policière dans des centres régionaux, selon le concept général de formation dans le domaine de la police adopté par la Conférence des directrices et directeurs des départements de justice et police (CCDJP).

Le CIFPol est conduit par un directeur, le Major Emre Ertan (police neuchâteloise), chapeauté par un comité de direction (CODIR) composé des trois commandants des polices cantonales et présidé par le Commandant de la Police cantonale fribourgeoise, M. Pierre Schuwey. Ce CODIR est subordonné à un comité de pilotage (COPIL) composé des trois conseillers d'Etat et présidé par le Conseiller d'Etat fribourgeois Erwin Jutzet.

Le centre de formation a organisé, en 2015, plusieurs formations continues aussi bien dans le domaine technique (tir, self-défense, utilisation des moyens de contrainte), tactique que managérial. Le personnel civil des réceptions et du secrétariat a notamment suivi une formation dans le domaine de l'accueil. Le centre de formation a assuré la gestion administrative des cours que nos collaboratrices et collaborateurs ont suivis auprès de l'Institut suisse de police (ISP).

En outre, le Centre de formation a organisé, en 2015, différents cours au profit de partenaires fribourgeois de la sécurité (Polices communales, Sapeurs-pompiers et Protection civile).

2.1.4 Cellule « relations humaines »

En 2015, le chef de la cellule a eu de nombreux contacts et entretiens avec des collaboratrices - teurs de la Police cantonale à la suite de différents problèmes que ce soit au niveau professionnel ou privé. Dans la majorité des cas, une solution a pu être trouvée. Pour quelques situations, une collaboration avec l'espace santé-social ou l'appui de l'AI a été nécessaire.

Les débriefeurs de la Police cantonale ont été sollicités à maintes reprises pour apporter aux policiers l'aide psychologique à la suite de situations particulièrement tragiques auxquelles ils ont été confrontés dans leur activité quotidienne.

Les cours de psychologie policière ont été dispensés aux aspirant-e-s de police en collaboration avec le psychologue du travail.

Représentant la Police cantonale dans différentes commissions (Violence au sein du couple – Prévention du suicide Fribourg – Harcèlement sexuel sur la place de travail - Commission cantonale des addictions), il a participé à de nombreuses séances et assemblées.

2.1.5 Psychologue du travail

En ce qui concerne le processus de recrutement des aspirants, un groupe de travail permanent a été constitué en Suisse romande, de manière à harmoniser la sélection des candidats aux écoles de police. La Police fribourgeoise est représentée par son psychologue du travail.

En collaboration avec le chef de la cellule des relations humaines, il a conçu, organisé et partiellement animé les 60 heures de cours de psychologie policière au profit des aspirant-e-s de police. L'effort a été soutenu pour offrir une formation pratique. En ce sens, des vidéos de référence ont été enregistrées. Aussi, des requérants d'asile ont été invités pour témoigner à l'école de police : une expérience saisissante à reconduire pour 2016.

D'entente avec la Direction, un stage post-master d'une jeune diplômée en sciences criminelles a pu être organisé. Il est souhaité de pouvoir offrir davantage de stages de longue durée au sein de la Police cantonale. Cet engagement complètera l'emploi des six apprentis dont le psychologue du travail est responsable.

Enfin, le psychologue du travail a organisé la séance annuelle de l'association suisse des psychologues police, en ville de Fribourg, lors de laquelle les échanges étaient riches et intéressants.

2.2 Activité de la Police cantonale

2.2.1 Affaires traitées

	2014	2015
Rapports de police établis	16 366	16 606
soit par la gendarmerie	12 755	12 960
soit par la police de sûreté	1468	1495
soit par les services généraux	2143	2151
Plaintes pénales enregistrées	10 266	9284
soit par la gendarmerie	8961	8128
soit par la police de sûreté	137	161
soit par les services généraux (envoyées par des tiers)	1168	991
Réquisitions traitées	24 523	24 335
soit par la gendarmerie	21 908	21 701
soit par la police de sûreté	1477	1547
soit par les services généraux	1138	1087
Transports de détenus et prévenus	5286	5290
soit dans le canton	4661	4703
soit hors canton	625	590
Appels téléphoniques entrants	324 033	320 335
dont des appels sur un numéro d'urgence	103 037	99 444
Alarmes traitées	1950	1923
soit pour incendie	539	478
soit pour effraction/agression	1411	1445
Identifications par le CIJ :	586	1803
soit par empreintes digitales	224	1592
soit par ADN	266	138
soit par traces de semelles	96	73
soit par traces d'oreille	0	0
Relations par traces de semelles	225	172
Relations par ADN	210	151
soit internes	17	25
soit avec d'autres cantons	193	126
Prises ADN sur la personne	1394	1361
Effacements de profils ADN	1069	1322
Personnes dactyloscopiées	1577	1592

2.2.2 Arrestations

	CH	Etr	Total
2014	58	227	285
2015	68	233	301

2.2.3 Circulation et navigation

En 2015, le nombre d'accidents* constatés, soit 1404 (1426 en 2014), est en diminution de 1.54 %. Le nombre de personnes blessées*, soit 687 (697 en 2014), est en diminution de 1.43 % et le nombre de personnes tuées, soit 6 (9 en 2014), est en diminution de 33.33 %.

Districts	Nombre d'accidents		Nombre de blessés		Nombre de tués	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Sarine	532	519	237	232	0	0
Singine	165	151	82	101	2	1
Gruyère	290	291	136	123	1	3
Lac	137	142	102	85	3	0
Glâne	96	92	49	56	1	1
Broye	117	126	50	54	2	0
Veveyse	89	83	41	36	0	1
Total	1426	1404	697	687	9	6

* Il s'agit d'une projection, car le délai pour transmettre la statistique définitive à l'OFROU est fixé au 19.02.2016.

Reste cool et partage la route. C'est sous ce slogan et en partenariat avec l'OCN, que la Police cantonale a mené sa campagne 2015. Cette action s'adressait d'abord aux cyclistes car le nombre d'accidents dans lesquels ils étaient impliqués en 2014 était en augmentation. Mais tous les autres usagers de la route étaient aussi concernés.

La campagne était articulée en 5 phases et a duré jusqu'au mois de novembre. Durant la fin du mois d'avril et début mai, les patrouilles ont informé les usagers de la route en leur distribuant des autocollants et des flyers rappelant les principales règles à respecter.

Les quatre phases de contrôles dissuasifs ont concerné d'abord les deux-roues, puis les piétons, les motocyclistes et pour finir tous les usagers. A cet effet, 7000 flyers, 5000 autocollants et 3000 sticks réfléchissants ont été produits. Six bus TPF circulaient aux couleurs de l'action et notre présence était marquée sur un stand lors des Slowup de Morat et de la Gruyère.

Lors de cette campagne, 710 contrôles ont été effectués et 392 usagers de la route ont été dénoncés.

	2014	2015
Saisies du permis de conduire	993	888
Contrôles de vitesse	3660	3608
Fuites après accident	718	693
Découvertes de conducteurs ayant pris la fuite après accident	226	239
Montant des amendes d'ordre encaissé	CHF 6 288 614	CHF 6 790 054
Entreprises de transport contrôlées	32	22
Accompagnements de transports spéciaux	355	350
Accidents de navigation	2	3

	2014	2015
Aides apportées aux navigateurs ou nageurs en difficulté	7	10
Engagements du groupe des plongeurs	14	26

2.2.4 Convention du lac de Neuchâtel

Les polices du lac fribourgeoise et vaudoise veillent à la sécurité et assurent les interventions sur le plan d'eau du canton de Neuchâtel, dans le cadre d'un contrat de prestations rémunérées. Dans ce cadre, La Police du lac fribourgeoise a effectué, en plus de son activité sur ses propres plans d'eau, 100.75 heures de patrouille sur les eaux neuchâteloises. 6 demandes d'intervention ont généré 55 heures de présence sur le territoire du canton de Neuchâtel. 22 rapports de dénonciation et 1 rapport d'enquête pour un accident de plongée ont été établis. La rédaction de ces rapports a engendré 24 heures de travaux administratifs. La Police du Lac est en outre intervenue à 3 reprises pour des accidents de navigation sur le Lac de Neuchâtel, canton de Fribourg.

Intégration de la Police du lac aux engagements cantonaux de grande envergure.

En 2015, la Police du lac et le groupe des plongeurs ont été sollicités à intégrer des dispositifs d'engagements cantonaux de grande envergure tels qu'UMBRELLA (montée des eaux des lacs de Neuchâtel, Morat et du canal de la Broye, au mois de mai) et HELIOS (sécheresse et approvisionnement en eau des alpages, durant les mois de juillet et août).

2.2.5 Sécurité et ordre public

Des actions permanentes ou ponctuelles sont mises sur pied dans chaque région de gendarmerie. Adaptées aux spécificités géographiques, touristiques et culturelles de chaque région, elles s'inscrivent prioritairement dans un cadre préventif, dissuasif, mais aussi répressif en cas de découverte d'infractions. Ces actions menées sur le long terme se concrétisent par une présence accrue de gendarmes en uniforme dans les lieux sensibles tels que les parcs publics, les zones piétonnes, les gares, les plages, les lieux de manifestations à grandes affluences et les et les établissements publics. Outre le fait que ces actions rassurent la population, elles permettent de limiter les incivilités, d'assurer l'ordre public et, à défaut, de lutter contre des trafics en tout genre, notamment celui des stupéfiants.

ACTIONS CANTONALES

« VIGIPOL »	<p>Suite aux événements qui se sont déroulés à Paris en janvier 2015, un Etat-Major VIGIPOL a été mis sur pied. Un rapport est agendé une fois par semaine. Les principaux buts de cet EM sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser la mise en réseau des différents partenaires ; • augmenter le niveau de vigilance de l'ensemble du personnel de la Police cantonale ; • augmenter la présence policière lors de manifestation d'envergure (p.ex. l'assermentation). <p>Depuis la mise en place de l'EM VIGIPOL, de nombreux contrôles ont été effectués.</p>
«STREET»	Patrouilles pédestres au profit de l'ordre et de la sécurité publique en présence visible et disponible pour notre population. « Etre là où il y a du monde et que ça fait sens ». Dans le cadre de cet effort, les agents ont effectué 11 492 présences pour une durée de 15 425 heures.
Depuis mars 2015	
«TABARRO»	En fin de semaine et en soirée (principalement les vendredis et samedis soirs), présence visible dans les endroits très fréquentés (centre-ville), les établissements publics à forte affluence ainsi que sur les sites de manifestations importantes à caractère festif. 66 (52) engagements, d'une durée totale de 660 (513) heures, ont été effectués. 405 (311) agents ont participé à cette action.
« ANGEL »	Durant la période des fêtes de fin d'année, présence visible dissuasive des moyens de police, dans les lieux et les rues commerçantes du canton, afin de prévenir les infractions, notamment les vols (vols à la tire, vols à l'arraché, vols à l'étalage), et de rassurer la population. Lors des 1067 (671) efforts effectués, 2136 (1327) agents ont assuré une présence de 893 (616) heures.
01.12 – 31.12.2015	

«CRIMINO»	Lutte contre les cambriolages commis principalement à la tombée de la nuit et touchant les appartements, les villas et les commerces. Lors des 6295 (4 080) contrôles effectués, 13 832 (8 912) agents ont assuré une présence de 5239 (6 730) heures. 885 (652) personnes ont été contrôlées/identifiées, 687 (183) véhicules ont été contrôlés et 20 (15) personnes arrêtées.
«PROJETS MIGRANTS»	Suite à l'arrivée de nombreux migrants sur notre territoire, un concept d'engagement cantonal pour les centres de requérants a été mis sur pied avec la nomination d'un répondant cantonal. Le concept a pour but de coordonner l'action de la police (à l'interne) avec les partenaires externes (DSJ, DSAS, SASoc, SPoMi, ORS, communes...). Un répondant police a été désigné pour chaque foyer. Plusieurs formations à l'interne de la police ont également eu lieu. De plus, 1 journée de prévention a eu lieu dans le foyer des Remparts à Fribourg.

ACTIONS RÉGIONALES

Région Centre:

«Tags et Graffitis»	Depuis le début de l'année 2015, la Pol prox Région Centre a maintenu un effort particulier dans le domaine des tags/graffitis en ville de Fribourg et dans son agglomération. Entre le 01.01.2015 et le 31.12.2015, 347 plaintes pénales pour dommages à la propriété ont été enregistrées – 106 plaintes pénales ont pu être élucidées. Le montant des dégâts occasionnés n'a pas pu être chiffré.
01.01 – 31.12.2015	

Région Nord:

«OBELISK»	Suite à de multiples vols par effraction dans des voitures, 60 observations et passages ont été effectués dans la région de Morat et de Domdidier. Dans le cadre de ces surveillances 2 personnes ont été interceptées, lesquelles ont reconnu une cinquantaine de vols.
16.02. – 27.10.2015	
«GARO»	Présence préventive dans les principales gares de la Région. Lutte contre les déprédatations et le sentiment d'insécurité. 252 présences, pour un total de 270 heures ont été effectuées. Au cours de cet effort, 30 personnes ont été contrôlées. 2 personnes étaient recherchées, 3 personnes ont fait l'objet de dénonciation pour consommation de produits stupéfiants et une personne se trouvait en infractions LEtr.
01.01 – 31.12.2015	

Région Sud:

« LUCOS »	Pendant cette période, 237 agents ont procédé à 112 reprises au contrôle de 103 personnes, à Bulle, Romont, Châtel-St-Denis, Attalens, afin de lutter contre la consommation et le trafic de stupéfiants. 38 personnes ont été dénoncées pour infraction stup (16 rapports et 22 AO), 5 personnes dénoncées pour infraction LCR et 5 personnes pour autres infractions.
De janvier à novembre	

2.2.6 Stupéfiants

	2014	2015
Stupéfiants séquestrés		
haschisch (en grammes)	2026	6428
marijuana (en grammes)	35 082	34 270
héroïne (en grammes)	183	306
cocaïne (en grammes)	2636	10 600
pastilles thaï, LSD, ecstasy	852	1421
amphétamines (en grammes)	249	182
Morts par surdose	1	4
Vols par effraction et tentatives dans des pharmacies, hôpitaux et cabinets médicaux	21	28

S'agissant de la culture de chanvre, il est souligné ce qui suit:

	2014	2015
Champs déclarés	1 (superficie d'env. 2 000 m ²)	1 (superficie d'env. 2000 m ²)
Quantité de chanvre séquestré	1455 plants dont: - 1325 en culture indoor - 130 en culture outdoor	1197 plants (dont 878 indoor / 319 outdoor)
Cultures indoor	30	29

2.3 Evénements de l'année 2015

2.3.1 Affaires judiciaires particulières traitées par la police de sûreté

Dans le courant de l'année 2015, la police de sûreté a notamment procédé à des investigations importantes suite aux événements marquants suivants:

Homicide	Aucun homicide n'a eu lieu en 2015. Une tentative d'homicide (lésions corporelles graves par un ressortissant portugais) a été traitée.	
Levées de corps	Canton	Interventions pour 152 morts suspectes, dans le cadre desquelles les causes ont pu être déterminées : homicides par négligence (3), morts accidentelles (22), morts naturelles (70), suicides (38), suicides assistés (16), causes indéterminées (3).
Brigandages	Canton	Le nombre de brigandages a diminué. Plusieurs auteurs ont été interpellés (stations-service à Bulle, Banque Raiffeisen à Fribourg, fin d'année). Le total des braquages et brigandages reportés à la police est de 24 cas (54 brigandages en 2014), pour la plupart élucidés.
Vols par effraction	Canton et hors canton	Environ 1500 vols par effraction (cambriolages), tentatives de vol par effraction ou d'introductions clandestines ont été enregistrés. Par rapport à 2014, il y a une diminution (environ 1900 cas en 2014). De plus, 530 cas de vols par effraction dans des véhicules. Le commissariat criminel a traité une enquête importante suite à différents vols par effraction dans des centres commerciaux. Neuf ressortissants roumains ont été interpellés. 25 cas commis dans toute la Suisse romande ont pu être imputés à cette bande. De nombreux cambrioleurs ont été interpellés et une multitude d'auditions et de rapports de dénonciation ont été établis.
Affaires financières	Canton	Enquêtes sur 19 cas de « social engineering », escroqueries visant des entreprises de la place fribourgeoise. Plusieurs milliers de francs ont été détournés. La majeure partie étant des tentatives.
	Canton et hors canton	Poursuite de l'enquête suite à la perte de plusieurs dizaines de millions de francs du fonds de prévoyance ACSMS à Villars-sur-Glâne. L'enquête a permis d'identifier plus de 22 lésés, pour un préjudice de plusieurs millions de francs supplémentaires.
Cybercrime	Canton	505 infractions commises par le biais de l'internet. Les infractions les plus fréquentes : escroquerie (279), extorsion et chantage (32), violation du domaine secret (28), soustraction de données (24), utilisation frauduleuse d'un ordinateur (24), calomnie (19), diffamation (14) et injures (14). En 2015, le nombre d'infractions commises par le biais d'internet sera pour la première fois plus élevé que le nombre d'infractions commises de

		manière coutumière.
Escroquerie	Canton et hors canton	Plusieurs interpellations et mises en détention suite à 3 cas de « Rip Deal » (escroquerie à l'échange d'argent) pour un préjudice d'environ un demi-million de francs.
Incendies	Canton	Intervention dans 316 cas d'incendies : cause criminelle (35), négligence (115), technique – véhicules (36), techniques – appareils électriques, surchauffe (62), cheminée (33), accidentelle (15), naturelle (6), indéterminée (14).
Stupéfiants CAPITA, DOP, KATR, SURCO	Canton	<p>CAPITA : suite à une information de la PJF concernant un important trafic de cocaïne entre la Hollande et la Suisse orchestré par des ressortissants nigérians, interpellations, à Romont, de 3 protagonistes du trafic.</p> <p>Séquestration d'environ 6 kilos de cocaïne. Les investigations menées par notre canton permettent de mettre en évidence une dizaine de transports de ce type. Au niveau suisse, le trafic porte sur plusieurs centaines de kilos de cocaïne.</p> <p>DOP : trafic de cocaïne entre la Hollande et Châtel-St-Denis, dans le milieu dominicain. Interpellation de 6 protagonistes et saisie d'environ 3.9 kilos de cocaïne. Le trafic porte sur plusieurs kilos de cocaïne et la clientèle se trouve principalement sur la riviera vaudoise et le chablais valaisan.</p> <p>KATR : trafic sur un grossiste de cocaïne nigérien basé à Fribourg. L'enquête a permis l'interpellation des trois principaux protagonistes du trafic et la saisie d'environ 650 grammes de cocaïne. Ce réseau était très actif dans le Grand Fribourg et écoulait la cocaïne à de nombreux consommateurs de la place.</p> <p>SURCO : trafic de haschich entre l'Espagne et la Gruyère, principalement dans le milieu hispanique. Saisie d'environ 6 kilos de haschich et marijuana en provenance d'Espagne et interpellation de 4 protagonistes. Le trafic porte sur plusieurs dizaines de kilos.</p>
Pornographie	Canton	<p>Le nombre de cas traités est stable mais, avec l'évolution des moyens informatiques, le volume du matériel à analyser par cas devient de plus en plus volumineux. 16 cas de pornographie illégale (9 pornographie dure) ont été enregistrés, dont 6 concernant des mineurs.</p> <p>449 contrôles de salons de massage.</p>
Mœurs		<p>12 contrôles dans les cabarets.</p> <p>1220 péripatéticiennes contrôlées.</p> <p>240 prostitué(e)s recensé(e)s et 38 dénoncé(e)s.</p> <p>5 responsables de salon de massage dénoncés.</p>
Atteintes à l'intégrité sexuelle	Canton	<p>92 auditions filmées de victimes mineures d'abus sexuels ou de maltraitance ont été effectuées.</p> <p>Interpellation d'un pédophile suisse ayant abusé de nombreux enfants à l'étranger.</p>
Appui enquêteur IT	Canton	<p>Plus de 200 analyses de téléphones portables.</p> <p>Analyses de supports informatiques dans le cadre de 207 affaires judiciaires pour un total de 76 TB (terabyte) de données, soit 76 000 GB (gigabyte).</p>
Prévention/image de la police		<p>Prévention par les chargés de prévention BMI:</p> <p>183 classes primaires et 199 classes au niveau des CO visitées.</p>

	<p>Participation à 141 réunions de parents, de professeurs et d'autres, 111 interventions ponctuelles. Participation au projet DDC au bénéfice de membres de la police bulgare avec déplacement en Bulgarie.</p> <p>Fugues :</p> <p>Le traitement des 337 fugues et disparitions de mineurs consiste à effectuer un travail de recherche et de suivi auprès des parents, institutions sociales et autres polices cantonales.</p> <p>Raid Aventure 2015: participation pour la quatrième fois consécutive à ce projet de la police lausannoise en collaboration avec la Fondation CAP. Durant 24 heures, 2 inspecteurs de la BMI, accompagnent 5 adolescents, ayant connu quelques difficultés, sur un parcours pédestre parsemé de postes réflexifs et actifs. Expérience très enrichissante au niveau des échanges entre policiers et jeunes.</p>
--	--

2.3.2 Intempéries dans le canton de Fribourg (Opération UMBRELLA)

Le 30 avril 2015, nous recevions un avis WARN concernant des intempéries dans le canton. Du 1^{er} au 2 mai, nous avons dû intervenir à plusieurs reprises pour des inondations, principalement dans les districts de la Veveyse et de la Glâne. Suite à plusieurs avis WARN, la décision a été prise de monter un PC pour le suivi de la situation, dès le 4 mai. Le 1^{er} rapport de situation a été fait le 5 mai. Dès cette date, le PC a principalement été tenu la journée et mis en veille la nuit. La Hotline a également été mise sur pied. Au total, les agents de la Police cantonale ont effectué 479 heures de permanence et ont travaillé un total de 1189 heures consacrées à l'intervention, à la conduite au front et au PCE ainsi qu'à la surveillance des bords de lac en collaboration avec la PCi. Le PC a fermé le 11 mai 2015.

2.3.3 Canicules dans le canton de Fribourg (Opération HELIOS)

Du 30 juin au 17 juillet 2015, suite à de grosses chaleurs, plusieurs interventions de police ont eu lieu dans le canton. Consécutivement à cette période de canicule, un PC HELIOS a été mis en place et exploité par la police entre le 17 et le 20 juillet. Par la suite, la tenue du PC a été reprise par les AIC de l'OCC. Durant toute la période, 154 agents de la Police cantonale ont effectué environ 285 heures (au profit de la conduite du PC et de la surveillance des plans d'eau).

2.3.4 Actions de prévention

01.01 - 31.12	La ceinture pour la vie	Contrôles sur l'entier du réseau routier cantonal sur le port de la ceinture de sécurité. 3332 (3831) AO/DR ont été délivrés.
01.01 - 31.12	TECO	Contrôles relatifs à l'utilisation illicite du téléphone portable au volant. 2234 (2382) automobilistes ont été dénoncés. Effort soutenu.
01.01 - 31.12	Action deux-roues – contrôles radar	Contrôles de vitesse ciblés sur les routes régulièrement fréquentées par les motards, avec poste d'interception. 266 (232) motocyclistes en infraction. Action saisonnière.
05.01 – 09.01	Rentrée scolaire (ReSco)	Surveillances des passages de sécurité pour piétons, avec contrôles de vitesse à proximité des écoles ou sur les voies empruntées par les écoliers. 699 (605) conducteurs ont dépassé la vitesse autorisée et 31 (non calculé en 2014) n'ont pas respecté la priorité à un passage pour piétons. Des contrôles axés sur le non-port de la ceinture de sécurité complétaient cette action ; 75 (24) adultes et enfants ne faisaient pas usage de la ceinture. Depuis 2015, cette action est conduite à trois reprises (après les vacances de Noël, de Pâques et d'été).
20.04 – 24.04		
24.08 – 09.09		
12.11	Journée de la lumière	Le BPA (Bureau de prévention des accidents) en collaboration avec les polices cantonales et municipales de Suisse, le Fonds de sécurité routière et le groupe de travail "Sécurité par la visibilité", ont mis sur pied
13.11 - 27.11		

Action «LUX»	une journée de sensibilisation pour rappeler l'importance de la visibilité dans le trafic routier. L'action «Éclairage» débutait par cette campagne suisse. 1753 (1048) flyers ont été distribués. 83 (42) conducteurs ont été dénoncés et 394 (645) fiches techniques ont été délivrées.
SEE YOU - Sois visible	

2.4 Domaines particuliers

2.4.1 Gens du voyage

Dans le courant de l'année 2015, l'intervention de la gendarmerie a été sollicitée à 62 (19) reprises lors de l'arrivée des gens du voyage sur le territoire fribourgeois avec 910 (256) caravanes. Ces personnes sont demeurées 271 (128) jours dans le canton. Les particularités de l'année 2015 ont été l'agressivité dont ont fait preuve les gens du voyage et le nombre de négociations suite à leurs mouvements plus fréquents. Une nouveauté également, ils ont négocié directement avec les propriétaires des terrains, souvent des agriculteurs, ce qui a compliqué le dialogue avec les Autorités officielles. En finalité, les engagements de police ont été plus conséquents lors de leurs déplacements en raison du nombre élevé de caravanes. Il sied de préciser qu'en 2013, le canton a signé une convention avec la Confédération pour aménager une aire multifonctionnelle sur l'A12, à la Joux-des-Ponts, Sâles, qui pourra accueillir les gens du voyage. Cette aire multifonctionnelle ne devrait être opérationnelle qu'à partir du printemps 2017.

2.4.2 Protection de personnalités

Le groupe d'intervention (GRIF) a effectué 36 (27) services de protection rapprochée en 2015, pour 36 (41) personnes, dont 15 (24) représentants des autorités fédérales et 21 (17) personnalités étrangères en visite en Suisse.

2.4.3 Refoulement à l'étranger

En 2015, les agents de la Police cantonale ont procédé à 5 (9) reprises à l'escorte de ressortissants étrangers expulsés du territoire helvétique à destination de leur pays d'origine. Actuellement, 22 gendarmes, dont 6 femmes, sont formés pour accomplir ce genre de mission

2.4.4 Maintien de l'ordre

En plus de leur activité ordinaire, les gendarmes sont, jusqu'à l'âge de 40 ans, incorporés à la compagnie de maintien de l'ordre. Cette limite d'âge fluctue en fonction des effectifs. Elle n'est, en général, pas applicable pour les cadres.

Afin d'être à même de faire face à des manifestations de grande envergure et de garantir une même doctrine d'engagement et de formation, les polices romandes, avec le Tessin, ont formé un groupement de maintien de l'ordre, connu sous l'abréviation GMO (Groupement romand de maintien de l'ordre).

Durant l'année, 716 (803) agents ont été engagés à 21 (20) reprises pour des opérations de maintien de l'ordre qui se sont déroulées dans le canton, dont 9 (17) matchs de hockey sur glace pour le HC-Gottéron, 1 (2) matchs de football, 11 fois lors de diverses manifestations (1 manifestation autre en 2014). Pour ces événements, les agents totalisent 4586 (4692) heures d'engagement. Dans le cadre des manifestations sportives, 8 (20) interdictions de stades délivrées par les clubs fribourgeois et 2 (12) interdictions de périmètres par la police ont été prononcées.

Sous l'égide du GMO, 23 (45) agents ont été engagés, à Davos, dans le cadre du World Economic Forum 2015 et au Tessin (Lugano & Ambri), pour deux manifestations sportives durant le même week-end. Au total, ils totalisent 2304 (1440) heures d'engagement.

2.4.5 Chiens de police

	2014	2015
Nombre de chiens	18	15
Nombre d'engagements	665	622
dont des arrestations et/ou découvertes d'objets dérobés	38	35
dont des perquisitions par des	86	95

	2014	2015
spécialistes drogue		
dont des recherches de personnes	0	0
dont des fouilles préventives par des spécialistes des explosifs	5	5

A 42 reprises, lors d'interventions (pistes – recherche d'objets – fouille de bâtiments – travail de défense) et à 46 reprises lors de recherche de drogue, l'engagement des chiens s'est révélé positif.

2.4.6 Education routière

Le secteur de l'éducation routière a notamment eu, au cours de l'année 2015, les activités suivantes:

	2014	2015
Leçons de circulation dans les écoles et instituts	1336	1350
Formation des patrouilleurs scolaires enfants	1229	1224
Formation des patrouilleurs scolaires adultes	518	508
Examens pour l'obtention du permis de conduire (nombre de personnes)	1164	1133
Cours d'éducation pour mineurs dénoncés pour infractions à la LCR	6	7

2.4.7 Secteur communication et prévention

2.4.7.1 Activités

En 2015, le secteur communication et prévention a conduit les activités médiatiques suivantes:

	2014	2015
Communiqués de presse	909	706
Conférences de presse et points presse	12	13
Demandes de journalistes	908	941
Messages SMS d'alerte à la presse sur des événements en cours	12	10

Par ailleurs, 160 711 visites sur le site Internet ont été recensées. Le site Internet de la Police cantonale ne dispose de statistiques que depuis le 31 juillet 2015, date de sa migration sur le portail www.fr.ch.

Des activités de relations publiques ont été réalisées sous la forme de stands dans l'ensemble du canton. Plus particulièrement, le secteur communication et prévention a contribué aux manifestations suivantes:

03. – 08.02.	Start! Forum des métiers
26.04.	Slow Up de Morat
06.06.	20 ^e anniversaire des jeunes sapeurs-pompiers de la Gruyère à La Tour-de-Trême
19.06.	Töfft treff Löwenberg – Rencontre avec les motards
12.07.	Slow Up de la Gruyère
02. – 06.09.	Foire de la Singine à Tavel
16.09.	Animations lors de la semaine de la mobilité
26.09.	Journée du bilinguisme
21.11.	Corrida bulloise
27.11. – 14.12.	Stands (9x) dans les centres commerciaux du canton, pour la prévention des vols

2.4.7.2 Evénements particuliers

2.4.7.2.1 Conférences de presse et points presse

La police a organisé 13 conférences/points presse en 2015. Outre les traditionnelles conférences de presse concernant les statistiques de la circulation, la criminalité et l'ordre public (mars) ainsi que la traversée du lac de Morat (juillet), le secteur communication et prévention a convié les journalistes aux occasions suivantes : inaugurations des postes de police rénovés de Guin et Charmey (mars et avril), affaire Box – enquête suite à des tags et graffitis (mars), engagement Umbrella suite aux intempéries (mai), marche intercantonale des écoles de police romandes et du Tessin (juin), vision locale lors de l'engagement Helios suite à la canicule (juillet), enquêtes suite aux incendies survenus en Haute-Singine (août), rencontre informelle avec les médias (septembre) et prévention des cas d'escroquerie de type « Social Engineering » (novembre).

2.4.7.2.2 Campagnes de sécurité routière

Diverses campagnes de sécurité routière ont été menées durant l'année 2015. Conduites par la gendarmerie, le secteur communication et prévention y a contribué en publiant plusieurs communiqués de presse et en relayant ces informations sur les réseaux sociaux. Les principaux thèmes traités ont été : les rentrées scolaires (contrôles accrus aux abords des écoles), l'équipement des piétons, cyclistes et véhicules (campagne « see you – sois visible ») ainsi que le partage de l'espace routier. A ce propos, un point presse a été organisé en avril pour le lancement de la campagne « reste cool et partage la route ».

2.4.7.2.3 Campagnes de prévention de la criminalité

Comme l'année passée, deux campagnes de prévention ont été menées en collaboration avec les autres cantons latins. La première, menée en juillet et août, avait pour thème les cambriolages commis durant les périodes de vacances. La seconde, en novembre, visait à sensibiliser le public aux cambriolages du crépuscule. Des messages de prévention ont été diffusés par le biais d'affiches et de flyers ainsi que par voie de presse.

Durant la période des fêtes de fin d'année, une campagne visant à prévenir les vols a été menée dans les zones commerçantes du canton. Elle s'est concrétisée par une présence renforcée d'agents en uniforme, la distribution d'affiches et la mise sur pied de 9 stands de prévention dans différents centres commerciaux.

De plus, durant toute l'année, 30 visites de sécurité (conseils de prévention en matière de cambriolage) ont été effectuées chez des particuliers et des entreprises.

2.4.7.2.4 Médias sociaux

La Police cantonale est présente sur divers réseaux sociaux: Facebook (depuis le 15.10.2014): 5322 mentions j'aime, 135 publications ; Google+ (depuis le 03.11.2014): 67 481 consultations, 306 abonnés ; Twitter (depuis le 30.10.2014): 892 tweets, 646 abonnés ; YouTube : 7293 vues, 63 abonnés et Issuu (depuis le 23.12.2014): 25 publications, 4 abonnés.

2.4.7.2.5 Evénements de relations publiques

La Police cantonale a organisé plusieurs visites de ses différents sites. Sur l'année, elle a ainsi accueilli 68 groupes (environ 1300 personnes). De plus, durant l'été, 20 passeports-vacances ont été organisés dans les régions Nord, Centre et Sud. Les agents ont par ailleurs assuré l'animation d'une quarantaine de conférences sur divers thèmes en lien avec la sécurité, la prévention ou la police en général.

2.4.8 Bureau des armes et explosifs (BAE)

2.4.8.1 Activité

L'activité du BAE pour l'année 2015 a été, entre autres, la suivante:

	2014	2015
Permis d'acquisition d'armes (civil)	692	817
Permis d'acquisition d'armes militaires (mise en prêt et reprise de l'arme lors	205	120

	2014	2015
du départ de l'armée)		
Auditions en relation avec les permis d'achat d'armes	68	61
Autorisations exceptionnelles d'achat d'armes	10	34
Permis de port d'armes	46	40
Carte européenne d'armes à feu	175	98
Mention dans carte européenne d'armes à feu	35	44
Demandes refusées (acquisition et port d'armes)	15	20
Contrôle armureries	2	2
Contrôle collectionneurs d'armes automatiques	0	6
Attestations en vue de l'utilisation de matières explosives & feux d'artifices cat. 4	37	16
Permis d'acquisition de matières explosives	19	16
Contrôles d'entrepôts de matières explosives (utilisateurs)	7	3
Autorisations de vente d'engins pyrotechniques cat. 2 et 3 (<i>fêtes de fin d'année</i>)	68 (9)	82 (11)
Autorisations d'acquisition et mise à feu d'engins pyrotechniques cat. 4	89	83
Saisies d'armes (nombre de cas)	281	311
Enquêtes	221	189
Préavis pour mesures administratives	20	12
Renonciation volontaire à la reprise de l'arme dans le cadre d'une enquête administrative	24	24
Restitution d'objets ou/et d'armes aux propriétaires	53	32
Restitution d'armes d'ordonnance à la BLA Grolley	6	17
Destruction d'armes (nombre de pièces)	805	425
Reprise d'armes auprès de tiers pour destruction (nombre de pièces)	276	230
Reprise de munitions auprès de tiers pour destruction (en kilogrammes)	env. 300	env. 250
Reprise d'explosifs à des fins de destruction (en kilogrammes)	170	45
Reprise de détonateurs à des fins de destruction (en pièces)	150	200
Déclaration d'armes à feu acquises antérieurement au sens de l'art. 42 LArm	68	28

2.4.8.2 Evénements particuliers

Le bureau des armes a activement collaboré avec l'Office fédéral des armes dans le cadre de la révision et de la restructuration du questionnaire concernant les examens de permis de port d'arme. A l'interne nous avons restructuré les processus d'octroi d'autorisations de tous genres, ceci en prévision de la mise en œuvre de la plateforme HPI (Plateforme Informatique de la banque de données armes). Aussi, dans les trois régions nous avons nommé un attaché nous appuyant dans les contrôles de collectionneurs d'armes à feu.

2.4.9 Bureau des entreprises de sécurité

En 2015, ont été délivrées:

	2014	2015
Autorisations d'engager du personnel	106	159

	2014	2015
Autorisations d'exercer	133	186
Autorisations d'exploiter	3	5
Autorisations pour l'engagement d'agents de sécurité dans les établissements publics	13	3
Autorisations pour l'engagement d'agents de sécurité dans les commerces	15	0

On compte actuellement 16 entreprises de sécurité autorisées dans le canton (2014 : 16).

2.5 Logistique

2.5.1 Informatique et télécommunications

Au cours de l'année 2015, en matière d'informatique et de télécommunication, l'accent principal a été mis sur les objets suivants:

- > NATOUS : étude et équipement des collaborateurs avec un smartphone iPhone (inventaire, configuration appareils, élaboration règles et modes emploi)
- > POLYCOM : mise en place et production du réseau redondant IBISCUS, finalisation du montage radios dans divers véhicules, formation utilisateurs, optimisation et réglages divers sites
- > démontage de l'ancienne plateforme radio analogique (véhicules et sites)
- > remplacement de la centrale téléphonique CEA: analyse détaillée des besoins utilisateurs et des interfaces en coordination avec le SITel, réception et début d'installation des composants
- > redondance infrastructure informatique ACC (abri cantonal): installation des diverses infrastructures informatiques dans les locaux (salle serveurs, postes travail CEA)
- > Intranet (phase 2): analyse, définition des besoins, mise en place de la ferme SharePoint, tests techniques
- > remplacement de 100 ordinateurs fixes
- > étude et mise en place d'infrastructures spécifique au CEA
- > système central d'information Zephyr – Interface FriPers avec Zephyr Consultation: étude, analyse, développement et tests
- > maintenance et exploitation des systèmes informatiques de la Police cantonale et de l'ACC
- > maintenance et exploitation du réseau POYLCOM (27 sites – antennes, 1 560 terminaux radio interservices).

2.5.2 Véhicules

Exploitation et gestion du parc des véhicules de la Police cantonale, soit:

	2014	2015
Voitures	225	229
Motos	10	11
Bateaux	5	5
Vélos électriques	7	7

Cette année nous avons continué avec l'achat de nouvelles voitures hybrides de marque Toyota Auris. Nous privilégions toujours l'acquisition de véhicules de la catégorie de rendement énergétique A ou B.

2.5.3 Intendance

Dans le cadre de l'entretien des 46 bâtiments occupés par les services, plus de 1000 interventions diverses (rafraîchissement, entretien, peinture, sol, panne, etc.) ont été effectuées. 22 (20 en 2014) déménagements ou

mutations internes, 61 (54) projets de moyenne à grande importance ont été réalisés et 45 (40) bons de travaux demandés aux artisans de l'Etat. Principaux projets:

- > Réalisation du projet du bâtiment du Commandement, Granges-Paccot
- > Mise en exploitation, après assainissement et adaptations de divers Postes de campagne (Charmey, Guin, Farvagny, Orsonnens)
- > Etude de projet pour le nouveau poste de Planfayon
- > Déménagement dans le nouveau poste de Châtel-St-Denis, après assainissement
- > Nouvel espace garage – stock CIJ et BAAC techniques, police de sûreté
- > Assainissements station lavage véhicules et des chenils, CIG Centre
- > Travaux d'aménagements à l'ACC Châtillon
- > Mises en conformité des normes sécuritaires dans les QC, CIG Sud et Nord
- > Nouveau concept attribution des clés pour l'ensemble de la police cantonale (1000 pièces)
- > Assainissements de bureaux de diverses entités, à la police de sûreté
- > Déménagements internes secrétariat, cdmt et GIP, au CIG Sud
- > Assainissements façades et écoulements locaux techniques, Bapol

2.5.4 Habillement, équipement et armement (HEA)

Le secteur habillement, équipement et armement est responsable de la gestion du matériel personnel et collectif ainsi que de l'armement pour l'ensemble de la Police cantonale. Il se charge également de l'équipement de base des aspirants de l'école de police.

Pour l'année 2015, les réalisations suivantes sont à relever :

- > collaboration avec le groupe UNIMATOS pour l'appel d'offres de l'uniforme RT, analyse des offres
- > équipement de tous les gilets pare-balles collectifs avec une plaque dorsale en polyéthylène
- > acquisition d'un nouveau bâton PR-24 pour les ELI
- > équipement des véhicules d'intervention (G + PS) avec une plaque d'identification pare-soleil « POLICE »
- > évaluation d'une tenue de travail pour les instructeurs

2.5.5 Comptabilité

Le service de comptabilité de la Police cantonale a établi 18 996 factures (19 362 en 2014) sur la base de l'ordonnance du 22 décembre 2009 concernant les émoluments de la Police cantonale (RSF 551.61). Un montant total de 5 528 021 francs (5 230 740 francs en 2014) a été facturé.

3 Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)

Chef de service : Jean-Denis Chavaillaz

3.1 Mission du service

Le service a pour mission de coordonner les activités liées à la protection de la population et assurer la conduite en cas d'engagement, d'administrer la protection civile, d'administrer les affaires militaires et d'assurer la gestion des bâtiments militaires dont le canton est propriétaire.

3.2 Protection de la population

3.2.1 Activités courantes

L'avant-projet "Ordonnance sur la communication en cas d'événement extraordinaire", tel que prévu dans la LProtPop, a été mis en consultation.

Dans le cadre du projet "Protection des infrastructures critiques", initié par l'OFPP, les travaux de recensement des infrastructures critiques, débutés en 2013, se sont poursuivis. L'OCC a validé la base de données des infrastructures critiques fribourgeoises et celle-ci a été remise à l'OFPP.

Le comité de pilotage du projet POLYCOM a décidé d'attribuer la conduite du groupe d'exploitation POLYCOM à la protection de la population. Il s'agit, par ce biais, de coordonner les besoins des utilisateurs, notamment dans les domaines de la tactique et de l'évolution du système.

Après les travaux de mise à niveau des infrastructures de l'ACC, notamment en matière d'informatique et de sécurité (électrique, intrusion, feu...) et ceux nécessaires à la réception de POLYCOM et de GSM dans l'ouvrage, l'ACC a pu officiellement être repris, avec l'aval de l'OFPP. De plus, toute la téléphonie a migré sur VoIP.

Mis en ligne en 2009, le site internet en cas de catastrophe (www.fr.ch/catastrophe), destiné à informer la population en cas d'événement extraordinaire, a été complètement revu. Dorénavant, il donne des informations de base et des recommandations de comportement sur tous les dangers recensés dans l'analyse des risques.

3.2.1.1 Exercices

Dans la nuit du 26 au 27 mai 2015, la protection de la population a organisé un exercice du Plan ORANGE. Cet exercice "JANUS" simulait un accident de train dans le tunnel de Vauderens, avec l'engagement des formations d'intervention "feux bleus", renforcées par les CFF. Avec l'engagement d'une centaine de figurants, il a permis d'exercer la conduite et l'intervention de quelque 200 intervenants.

En plus de cet exercice, un exercice uniquement de mobilisation du Plan ORANGE s'est déroulé le 19 novembre 2015, destiné principalement à tester la mise en place du village PCE.

3.2.1.2 Organe cantonal de conduite

L'organe cantonal de conduite (OCC) s'est réuni 6 fois durant l'année 2015 dans le cadre de séances ordinaires.

Conformément à l'alternance décidée entre exercices et formation, les membres de l'OCC ont suivi cette année une formation de deux jours afin d'améliorer leurs connaissances dans le domaine des activités de conduite. Ces cours ont été donnés par des instructeurs de l'OFPP.

Les spécialistes OCC ont été conviés au rapport annuel le vendredi 19 juin 2015 où ils ont été informés sur les nouveautés au sein de la protection de la population. De plus, ils ont été invités à suivre des modules de formation en tenant compte des connaissances déjà acquises. Cette formation a été dispensée par les instructeurs de l'Office fédérale de la protection de la population (OFPP), pendant une semaine à l'Institut agricole de Grangeneuve, sur les activités de conduite et les produits qu'ils pourraient livrer à l'OCC.

La protection de la population a poursuivi la formation continue de la cellule de renseignement OCC à l'occasion de cours destinés aux officiers de renseignement et aux aides de commandement OCC.

Le 10 septembre 2015, une délégation de l'OCC a participé à l'exercice FORMATIO VI de la Rég ter 1 destiné à tester l'EM cant li ter FR quant à son aptitude à répondre aux demandes d'appui de l'OCC.

3.2.1.3 Organes communaux de conduite

Avec l'entrée en vigueur de la réorganisation du Service de la protection de la population et des affaires militaires, la formation des ORCOC a été assurée par les instructeurs de la protection civile, attribués pour cette tâche à la protection de la population. Dans le cadre d'une formation de trois semaines dispensée par la protection de la population, les instructeurs ont été préparés à assumer cette nouvelle tâche au profit des communes.

Au 01.01.2015, les ORCOC de Überstorf et de Wünnewil-Flamatt ont fusionné pour créer l'ORCOC Untere Sense.

Un séminaire d'une journée destiné aux chefs ORCOC a été organisé le 8 mai 2015. Les thèmes abordés durant le séminaire ont été "POLYCOM pour les ORCOC", le partage des documents, le catalogue des risques et une information sur les inondations de 2014 dans le canton de Berne.

Le rapport annuel des chefs ORCOC s'est tenu au Restoroute "Rose de la Broye" (Lully) le 4 décembre 2015. Il a permis de les informer, outre l'état des travaux effectués cette année par l'OCC, la protection de la population et le domaine des ORCOC, sur les nouvelles cartes de dangers établies notamment par la section lacs et cours d'eau.

Des exercices ont été organisés par la protection de la population pour les ORCOC Vully Fribourgeois et Region Murten.

Afin de déterminer objectivement l'état de préparation des ORCOC, un système d'évaluation opérationnelle a été introduit. La 1^{ère} phase, l'évaluation opérationnelle, a été effectuée par la moitié des ORCOC. La 2^{ème} phase, consistant en une évaluation durant un exercice, sera effectuée ces prochaines années. Les résultats des évaluations ont été présentés et discutés avec le conseiller communal et le chef ORCOC concernés.

3.2.1.4 Plans d'engagement

Les plans d'engagement suivants ont été établis et validés par l'OCC :

- > "Vagues de chaleur" qui couvre les événements de type "sécheresse" ou "canicule" ;
- > "Alarme-eau", qui dépeint les mesures à prendre en cas de rupture de barrage, dont notamment l'évacuation d'urgence de la population ;
- > "Rejets radioactifs dans les cours d'eau" a été rédigé à la demande de la CENAL ;
- > Plan-pilote d'intervention OPAM pour le site de Multigas à Domdidier, complément au plan d'intervention édité par l'entreprise et destiné aux sapeurs-pompiers. Un même plan sera établi pour la gare TPF de Fribourg.

Dans le cadre de la concrétisation du plan d'engagement "Rupture d'approvisionnement électrique", en collaboration avec les gestionnaires de réseaux de distribution du canton (Groupe E, Gruyère Energie, EW Jaun et IB Murten), des travaux visant à établir des plans de délestage ont été réalisés. Ceux-ci, en prévision de la quantité d'énergie électrique disponible, doivent permettre un approvisionnement équitable de la population, tout en garantissant le maintien des prestations des entreprises vitales.

Sur mandat de l'OCC, les travaux de rédaction du plan d'engagement "Panne des réseaux d'information" ont été entamés. Ce plan devra permettre de faire face à une rupture des réseaux téléphoniques et informatiques et à l'impossibilité d'informer qui en découle.

3.2.2 Evénements particuliers

Afin de faire face aux fortes précipitations ayant touché le Sud du canton, puis à la montée des eaux des lacs de Morat et Neuchâtel, un dispositif UMBRELLA a été mis en place par la police cantonale du 5 au 11 mai. Bien que cet engagement ait été défini comme étant en-dessous du seuil de déclenchement du plan ORANGE, l'OCC a effectué l'analyse post-événementielle et en a tiré les conséquences pour sa planification.

La période de canicule et de sécheresse, qui a globalement duré du 1er juillet au 14 août, a nécessité la mise sur pied d'une structure de conduite de type plan ORANGE. Alors que l'OCC évaluait hebdomadairement l'évolution possible de la situation, le PC HELIOS a conduit les engagements et pris les mesures nécessaires, dont l'interdiction de faire du feu et de tirer des feux d'artifice ainsi que la coordination de l'approvisionnement en eau des alpages par une entreprise privée d'héliportage et par l'armée.

3.3 Protection civile

3.3.1 Mission

La protection civile conduit les activités cantonales de la protection civile dans les domaines des infrastructures, du matériel et du dispositif d'alarme. Elle coordonne et conduit l'instruction des personnes astreintes, assure la gestion des formations d'intervention et prépare les engagements.

3.3.2 Activités courantes

3.3.2.1 Administration et informatique

Le canton de Fribourg est représenté dans le groupe de travail fédéral PISA-Protection civile et fait partie des 3 cantons pilotes désignés pour la phase test. La migration de l'application de gestion OM vers PISA s'est déroulée le week-end du 22 et 23 août 2015 avec succès. Depuis la fin août, la gestion des astreints ainsi que des cours s'effectue à l'aide de cette plateforme centralisée. Ceci permet un contrôle des jours de service effectués au niveau national. La comptabilité des cours continue à être effectuée avec l'application OM.

3.3.3 Affaires disciplinaires

Défaillants aux cours de protection civile :	29 (40)
Renonciations après enquête pénale préliminaire :	8 (18)
Avertissements (cas de peu de gravité) :	2 (2)
Dénonciations pour infraction à la LF	13 (20)
Sanctions/décisions	9 (14)
En cours	6 (6)

Aucune des ordonnances pénales rendues n'a fait l'objet d'une opposition.

3.3.4 Instruction

Le personnel d'instruction, administratif et technique exerçant son activité au centre d'instruction cantonal de Sugiez porte en 2015 sur 6,1 EP (inchangé par rapport à 2014).

Écoles de formation de base (EFB)

Onze écoles de formation de base de 2 semaines (2014: 9) ont été organisées au centre d'instruction de Sugiez.

Préposé à l'assistance	21 (15)
Pionnier	62 (57)
Collaborateur EM	17 (15)
Préposé constructions	14 (15)
Préposé matériel	9 (8)
Cuisiniers	7 (3)
Total	130 (113)

Cours intercantonaux pour cadres et spécialistes et cours de la Confédération

En application de la convention intercantonale en matière d'instruction (cantons romands + partie romande du canton de Berne), des cours de cadres et spécialistes ont eu lieu au centre d'instruction de Sugiez et dans les centres d'instruction d'autres cantons, à savoir Grône (VS), Spiez (BE, d), Köniz (BE, d), Couvet (NE), Aarwangen (BE,d) et Bernex (GE).

Fonction	Participants fribourgeois	Participants d'autres cantons	Total	Centre d'instruction
Chef de section appui	6		6	Couvet, Spiez
Chef sct assistance	2		2	Bernex
Fourrier	2		2	Spiez
Chef de groupe appui	17		17	Bernex, Couvet, Spiez
Chef de groupe assistance	11	14	25	Spiez, Gollion
Chef d'élément logistique	3		3	Spiez,
Spécialiste PBC	4		4	Köniz, Bernex
Chauffeur	8		8	Sugiez
Spécialiste aide cdmt OCC	12		12	Sugiez
Cours de la Confédération	20		20	Schwarzenburg
Cours pour personnel d'instruction	1		1	Schwarzenburg
TOTAL	86	14	100	

Le centre de Sugiez a enregistré en 2015 une occupation de 5517 journées (4886 en 2014), dont 2020 par des organisations partenaires ou privées.

3.3.5 Organisation

Le rapport des commandants a réuni, en décembre durant une journée, l'état-major cantonal de la protection civile, les commandants et commandants-remplaçants de la compagnie état-major et des trois compagnies d'intervention. Il s'agissait de faire le bilan des activités de l'année écoulée et d'ordonner les commandants de compagnie pour l'exécution des missions d'utilité publique 2016.

Recrutement 2015

Centre de recrutement	Collaborateurs EM	Préposés à l'assistance	Pionniers	Préposés constructions	Préposés matériel	Cuisiniers	Total
Lausanne (f)	24	45	51	8	7	5	140
Sumiswald (d)	17	29	27	10	4	4	91
Total	41	74	78	18	11	9	231
2014							245

Cours de répétition

146 cours de répétition (2014: 176) représentant 5183 jours/homme (2014: 5080) ont été accomplis en 2015. La matière a porté sur l'entretien périodique des installations, les travaux pratiques en faveur de la collectivité et l'appui dans le cadre d'exercices ou d'engagements en faveur de partenaires ORCAF.

Malgré la courte durée des cours de répétition, un grand nombre de demandes de dispense a été sollicité. Celles-ci ont été traitées selon la procédure appliquée par le SPPAM pour les demandes de dispense présentées par les astreints au service militaire. Sur les 2480 (2014: 2287) convocations établies, 311 demandes de dispense (2014: 452) ont été accordées et 28 refusées. 8 astreints n'ont pas accompli leur service pour des raisons médicales alors que 14 astreints ne sont pas entrés en service.

3.3.6 Constructions et matériel

Entretien des constructions et du matériel

Sur la base des pièces justificatives fournies, des communes ont été autorisées à utiliser les contributions de remplacement pour le règlement de certaines prestations dans le domaine de l'entretien des constructions.

Durant l'année 2015, les constructions suivantes ont fait l'objet d'un contrôle périodique :

Construction	Type	Résultat
Les Montets	Po att II	En état de fonctionnement
La Roche	Po att II	En état de fonctionnement
Courtepin	Po att II	En état de fonctionnement
Domdidier	PC II / Po att II	En état de fonctionnement
Charmey	PC III / Po att II	En état de fonctionnement
Montagny	Po att II	En état de fonctionnement
Jaun	Po att II	En état de fonctionnement

Sirènes

Lors de l'essai annuel des sirènes de février, 2 sirènes sur un total de 258 ont présenté des défauts qui ont été réparés dans les meilleurs délais.

Constructions

Abris privés

Constructions projetées en 2015

Total des places protégées	134
----------------------------	------------

Dans 102 abris obligatoires	7995
-----------------------------	------

Dans 32 abris privés communs	5270
------------------------------	------

Constructions réalisées en 2015

Total des places protégées	108
----------------------------	------------

Dans 81 abris obligatoires	6179
----------------------------	------

Dans 27 abris privés communs	3501
------------------------------	------

Dossiers en cours :

Contributions de remplacement destinées à la construction de places protégées	2870
---	------

Contributions de remplacement perçues	2 296 000 francs
---------------------------------------	------------------

Abris publics

Projets approuvés en 2015

Places protégées	10
------------------	-----------

Constructions réalisées en 2015	1746
--	------

Places protégées	5
------------------	----------

	1528
--	------

3.3.7 Evénements particuliers

635 jours/homme ont été accomplis dans des engagements dus à des catastrophes. Au printemps les inondations – engagement « UMBRELLA » – en été la sécheresse – engagement « HELIOS ».

3.4 Administration militaire

3.4.1 Mission

Le commandement d'arrondissement assure la gestion des militaires domiciliés dans le canton, conduit les activités de recrutement et de libération, traite les demandes de déplacement de service ainsi que les affaires disciplinaires et pénales, administre le tir hors service.

Le bureau de la taxe d'exemption procède aux opérations de perception et de recouvrement de la taxe d'exemption pour l'ensemble des assujettis du canton.

3.4.2 Activités courantes

3.4.2.1 Promotions d'officiers

93 officiers fribourgeois ou domiciliés dans le canton ont été promus en 2015 par le Conseil fédéral ou par le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), soit sept colonels, dix lieutenants-colonels, dix majors, huit capitaines, vingt-huit premiers-lieutenants et trente lieutenants.

3.4.2.2 Services d'instruction des formations

En 2015, 790 demandes ont abouti à 715 déplacements de service (90.5 %) ainsi qu'à 75 refus (9.5 %). 38 demandes de reconsidération ont été traitées.

Les motifs des demandes de déplacements de service accordées sont les suivants :

Apprentissage	3.2 %
Etudes	49.3 %
Professionnel	22.3 %
Perfectionnement professionnel	10.1 %
Séjour à l'étranger	4.5 %
Raison médicale	4.6 %
Autres raisons	6.0 %

De plus, 860 dossiers, hors de notre sphère de compétence, ont été transmis pour suite utile à l'Etat-major de conduite de l'armée.

3.4.2.3 Tir hors service

Mutations au sein de la commission cantonale de tir

Sous-commission	Démissions au 31.12.2015	Nominations des membres pour la période administrative 2016-2019
1 FR Sarine et Glâne	col Roger Stalder adj maj Christophe Rapin sgt Jérôme König	cap Michel Bondallaz, président cap Jean Bersier adj EM Jérôme Tinguely sgtm chef Yoan Tomasin
2 FR Singine		cap Dominik Clément, président cap Raphael Marro plt Pascal Aebischer sgtm Peter Buntschu sgt Norbert Müller
3 FR Gruyère et Veveyse	plt Ludovic Charrière adj sof Gilles Bardet	lt col EMG Cédric Menoud, président maj Grégoire Santschi cap Julien Grand adj EM Gregory Magnin adj sof Pablo Gumy
4 FR Lac		maj Fritz Herren, président col Franz Schär adj maj Niklaus Goetschi adj EM Edouard Aegerter app Walter Meer
5 FR Broye		maj Yvan Baechler, président maj William Schmidhäusler cap Didier Banderet cap David Girod

Sous-commission	Démissions au 31.12.2015	Nominations des membres pour la période administrative 2016-2019
		cap Yannick Verdon
		adj EM Christian Wagner

Participation aux exercices fédéraux

Tir au fusil à 300 m		Tir au pistolet	
	Tir obligatoire	Tir en campagne	Programme fédéral
Année	Tireurs	Tireurs	Tireurs
2015	6833	4881	800
2014	7068	5222	828
2013	7315	5288	816

Nombre de jeunes tireurs

2015	486
2014	527
2013	498

Dispenses de tirs obligatoires

2015	11
2014	23

3.4.2.4 Affaires disciplinaires et pénales

534 enquêtes pour défaut au tir obligatoire ont abouti à 442 décisions disciplinaires.

4 recours contre ces décisions ont été traités par la Direction de la sécurité et de la justice. 3 recours ont été rejetés et 1 recours a été partiellement admis.

12 conscrits ont été punis disciplinairement pour un premier défaut à la journée d'information, 1 pour un deuxième défaut et 1 pour un troisième défaut.

82 conscrits ont été punis disciplinairement pour un premier défaut au recrutement, 22 pour un deuxième défaut, 10 pour un troisième défaut et 6 pour un quatrième défaut. 2 conscrits ont été déférés à la justice militaire pour un cinquième défaut.

3.4.2.5 Activités de recrutement

Journées d'information

30 journées d'information pour les recrutables de la classe d'âge 1997 ont été organisées sur la place d'armes de Fribourg par la commandante d'arrondissement.

La planification des périodes d'écoles de recrues des 1054 conscrits de langue française et des 419 conscrits de langue allemande a été établie de la manière suivante :

Conscrits francophones de la classe d'âge 1997

Année	Printemps	Eté	Automne
2016	2.4 %	6.0 %	9.1 %
2017	7.9 %	40.0 %	pas proposé (DEVA)
2018	13.5 %	18.2 %	pas proposé (DEVA)
2019	0.4 %	2.5 %	pas proposé (DEVA)

Conscrits alémaniques de la classe d'âge 1997

Conscrits alémaniques de la classe d'âge 1997

Année	Printemps	Eté	Automne
2016	1.9 %	6.9 %	9.3 %
2017	11.0 %	46.8 %	pas proposé (DEVA)
2018	10.3 %	11.9 %	pas proposé (DEVA)
2019	0.2 %	1.7 %	pas proposé (DEVA)

Organisation du recrutement

En 2015, les recrutements dans les Centres de recrutement de Lausanne et de Sumiswald (BE) ont abouti aux décisions suivantes :

	Lausanne	Sumiswald
Nombre	1424	450
Aptes au service militaire	792 (55.6 %) dont 115 service long	267 (59.4 %) dont 42 service long
Aptes au service PCI	108 (7.6 %)	79 (17.6 %)
Inaptés au service	338 (23.7 %)	63 (14 %)
Inaptés au service in abs	86 (6.1 %)	18 (4 %)
Ajournés au recrutement compl.	78 (5.5 %)	21 (4.6 %)
Ajournés d'une année	20 (1.4 %)	2 (0.4 %)
Ajournés de deux ans	2 (0.1 %)	0 (0 %)

Service sans arme

Deux demandes pour un service sans arme ont été présentées. Une a été retirée et une a été acceptée.

3.4.2.6 Libération de service

626 militaires des classes d'âge 1981 (solde), 1982, 1983, 1984 et 1985 ayant terminé leurs obligations ont été libérés au 31.12.2015. Les inspections de libération ont eu lieu sur deux jours à la caserne de La Poya à Fribourg.

En application des articles 11 et 12 de l'Ordonnance du 5 décembre 2003 concernant l'équipement personnel des militaires (OEPM), les militaires souhaitant garder l'arme personnelle (fusil d'assaut 90, 57 ou pistolet) ont dû fournir un permis d'acquisition d'armes. Sur les 599 militaires armés, 93 (15.5 %) ont demandé la cession de l'arme en toute propriété. Lors de la remise de l'arme, une indemnité fixée par le DDPS a été perçue à raison de 30 francs pour le pistolet, de 60 francs pour le fusil d'assaut 57 et de 100 francs pour le fusil d'assaut 90.

Les officiers supérieurs de la classe d'âge 1965, les capitaines de la classe d'âge 1973 et les officiers subalternes de la classe d'âge 1979, soit au total 28 officiers, ont été libérés lors d'une cérémonie présidée par le Directeur de la sécurité et de la justice.

3.4.2.7 Taxe d'exemption de l'obligation de service (TEO)

Le canton a compté 10 354 assujettis à la taxe en 2015 (soit 61 % de plus d'assujettis non incorporés et 38 % de militaires en moins ayant manqué leur service – par rapport à l'année 2004 – entrée en vigueur d'AXXI). Le mouvement démographique, le report de l'ER, l'exemption pour motifs médicaux sont les raisons certaines de cette évolution. L'année 2015 présente des similitudes avec les précédentes : augmentation de l'encaissement, stabilité des demandes d'arrangements de paiement, des rappels, des procédures de poursuites et diminution des taxes remboursées.

715 astreints au service militaire et 236 astreints au service civil ont été soumis à la taxe parce qu'ils n'ont pas accompli leur service en 2014.

Pour 1051 assujettis, la taxe a été réduite en fonction du nombre total des jours de service accomplis dans l'année d'assujettissement, et cela à raison d'un dixième par tranche de 50 jours de service militaire effectués (75 jours de service civil).

Pour 928 assujettis ayant servi dans la protection civile, la taxe a été réduite de 4 % pour chaque jour accompli dans l'année d'assujettissement.

Le taux de la taxe s'élève à 3 % du revenu imposable IFD, mais à 400 francs au minimum. Pour 3026 assujettis, elle a été calculée sur la base de la taxe minimale.

427 assujettis ont bénéficié d'une exonération de la taxe en raison d'un handicap physique, mental ou psychique majeur ou percevant une rente ou une allocation pour impotent de l'assurance-invalidité.

101 assujettis ont bénéficié d'une exonération de la taxe en raison d'une atteinte portée à leur santé par le service militaire ou civil.

212 assujettis binationaux ont bénéficié d'une exonération sur la base d'accords internationaux.

Le remboursement a lieu une fois que la durée totale des services obligatoires a été accomplie. 1314 décisions de remboursement de taxes représentant 560 549 francs ont été établies, soit 3,4 % de moins qu'en 2014.

Aucune décision sur réclamation n'a été l'objet d'un recours auprès de la Cour fiscale du Tribunal cantonal.

Perception de la taxe dans le canton

	2015	2014
Taxes payées par les assujettis	7 452 535.82	7 399 350.18
Remboursements (remplacement de service)	560 549.90	580 217.00
Produit net de la perception	6 891 985.92	6 819 133.18
Part de la Confédération (80 %)	5 513 588.74	5 455 306.54
Part du canton (20 %)	1 378 397.18	1 363 826.64
Intérêts moratoires portés en compte	71 329.22	72 340.58
Intérêts sur montants à restituer	3446.45	2627.80
Solde des arriérés	2 676 547.52	2 523 167.17
Montant des actes de défaut de biens	187 800.95	188 909.45

Statistiques

	2015	2014
Nombre de décisions de taxation	15 612	15 964
Nombre de décisions avec taxe minimale (400 francs)	3026	3059
Nombre d'assujettis exonérés (art. 4 LTEO)	825	722
Montant des taxes abandonnées	19 479.60	7 378.01
Montant des taxes remises	32 089.05	33 491.30
Arrangements de paiement	1105	1106
Sommations/rappels avant poursuite	2407	2663
Réquisitions de poursuites	724	710
Décisions de remboursement	1314	1395
Décisions de restitution	712	592

3.5 Intendance des bâtiments militaires

3.5.1 Mission

L'intendance des bâtiments militaires gère les exploitations militaires cantonales, soit la Place d'armes de Fribourg ainsi que le Campus Schwarzsee. Elle assume la conduite du personnel d'exploitation, assure la gestion administrative et financière et s'occupe de l'entretien et de la maintenance.

Elle gère également l'occupation du Campus Schwarzsee – Lac Noir pour des activités relevant du sport et des loisirs ainsi que par le Centre national de formation du service civil.

3.5.2 Activités courantes

3.5.2.1 Place d'armes de Fribourg – Caserne de la Poya

Les travaux suivants ont été réalisés :

- > Entretien courant de tous les bâtiments de la caserne.
- > Fin des travaux de construction des chambres fortes (sécurité des armes) des bâtiments 3 et 4.
- > Fin des travaux d'assainissement des douches du bâtiment 3.
- > Aménagement de douches supplémentaires dans le bâtiment 4 et assainissement des douches existantes.
- > Amélioration de l'éclairage du mess des officiers.
- > La chambre froide, située dans le bâtiment 2, a été mise en conformité avec les prescriptions de sécurité en vigueur en matière d'hygiène.
- > Début des travaux d'adaptation de salles de théories en chambres au bâtiment 4 et de l'assainissement des chambres au bâtiment 3 (sol, peinture, luminaires, lavabos etc.).

Etant donné que la caserne sera exploitée vraisemblablement jusqu'en 2022, ces travaux d'entretien sont absolument indispensables afin d'assurer aux militaires qui y logent un confort souhaitable, tant du point de vue de la sécurité qu'au niveau du confort.

3.5.2.2 Campus Schwarzsee/Lac Noir

Afin d'accueillir, dès le mois de janvier 2016, le Centre national de formation du service civil, le Campus Schwarzsee/Lac Noir a été entièrement transformé. Ultérieurement, soit dès avril 2016, le secteur sport et loisirs sera à disposition des écoles, clubs sportifs régionaux et interrégionaux, camps Jeunesse + Sport, sociétés et particuliers.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- > Construction de deux pavillons (C et D), dotés chacun de 3 étages, comprenant des chambres à 4 lits, des installations sanitaires (douches, WC, etc.), destinés en priorité à l'hébergement des occupants du Campus.
- > Transformation des dortoirs du bâtiment « B » en salles de classe. Toutefois, un secteur de dortoirs avec 46 lits a été maintenu et réservé à l'hébergement des occupants du Centre cantonal de sport et loisirs. Un centre de fitness spacieux, doté d'appareils modernes, a été nouvellement aménagé.
- > Adaptation et transformation du bâtiment « A » : les cuisines ont été assainies selon les prescriptions de sécurité en vigueur en matière d'hygiène. Le nouvel exploitant du restaurant du Campus a adapté, à ses frais et selon ses besoins, la cuisine qui lui a été attribuée. Les réfectoires ont également été rénovés. Des chambres individuelles ont été créées, destinées à l'accueil des dirigeants du Centre national de formation du service civil.

Une fois l'ouvrage terminé (fin mars 2016), le coût pour l'ensemble de ces travaux devrait avoisiner les 28 millions de francs.

Malgré les importants travaux de construction et de rénovation qui se sont déroulés durant toute l'année 2015, quelques manifestations ont tout de même pu avoir lieu sur le site du Campus : occupations des terrains extérieurs, locations partielles de la halle de gymnastique, rapport bisannuel des officiers de carrière fribourgeois, etc.

3.5.3 Evénements particuliers

3.5.3.1 Place d'armes de Fribourg

Ouvrage souterrain de Châtillon :

- > Depuis le mois de juillet 2015, cet ouvrage est à nouveau occupé temporairement et mis à disposition pour l'hébergement de requérants d'asile, ceci sous la responsabilité de la Direction de la santé et des affaires sociales du Canton de Fribourg. Le mandant de prestations a été confié à l'entreprise ORS Service AG qui s'occupe de l'encadrement des requérants d'asile. L'occupation devrait se poursuivre, en principe, jusqu'au mois de juin 2016. Après cette date, l'ouvrage sera remis en état et occupé par la troupe qui sera engagée dans l'organisation de la Fête fédérale de lutte d'Estavayer-le-Lac.

Caserne de la Poya :

- > Un départ a été enregistré au sein du personnel d'exploitation de la place d'armes de Fribourg. Il s'agit d'une auxiliaire de nettoyage qui a bénéficié de la retraite dès le 01.04.2015. Suite à ce départ, ce poste a été repourvu dès le 01.06.2015.

Dépôt décentralisé de la place d'armes de Fribourg :

- > Suite au départ d'un collaborateur qui a bénéficié d'une mutation interne en 2014, un logisticien a été nouvellement engagé. Il a débuté son activité le 01.03.2015.

3.5.3.2 Campus Schwarzsee/Lac Noir

Projet « Campus Schwarzsee/Lac-Noir »

Un groupe de travail a été créé afin de conduire le projet de réalisation à Schwarzsee du Centre national de formation du service civil. L'intendance des bâtiments a pris part aux diverses séances organisées conjointement par la DSJ et le service des bâtiments.

Elle a traité les appels d'offres, créé les concepts d'exploitation et établi les contrats pour les objets suivants:

- > Prestations de restauration du Campus : mandat attribué à Compass Group;
- > Blanchissage du linge : mandat attribué à l'Hostellerie am Schwarzsee;
- > Nettoyage des locaux : mandat attribué à BS-Reinigungen Wünnewil;
- > Concept d'entretien extérieur du Campus (déneigement etc.,) : assuré par le personnel d'exploitation.

En prévision des importants travaux de rénovation et d'agrandissement du Campus, elle a également organisé le déménagement et le stockage de l'intégralité du mobilier existant. En collaboration avec la Protection civile du canton, elle a assuré, d'une part, l'élimination des anciens lits (repris dans l'inventaire de la PCi SPPAM) et, d'autre part, la liquidation de 4000 draps de lits et de 200 couvertures (repris par l'Organisation internationale de protection civile OIPC).

- > Un départ a été enregistré au sein du personnel d'exploitation du Campus Schwarzsee. Il s'agit d'une auxiliaire de nettoyage, avec la fonction de remplaçante du concierge, qui a donné sa démission pour le 31.12.2015.
- > Suite à ce départ, ce poste (40 %) ainsi que celui (35 %) vacant depuis fin 2014 ont été repourvus par l'engagement, dès le 01.04.2016, d'un concierge qui assumera également la fonction de remplaçant du responsable du site avec un taux d'activité de 75 %.

4 Service de la population et de migrants (SPoMi)

Chef de service : Patrick Pochon

4.1 Police des étrangers

4.1.1 Activités courantes

4.1.1.1 Permis délivrés

	2014	2015
Autorisations d'établissement	2909	2892
Autorisations de séjour	5261	4726
Autorisations de séjour de courte durée	2347	2245
Autorisations frontalières UE/AELE	240	301
Prolongations de l'autorisation de séjour ou du délai de contrôle de l'autorisation d'établissement	16 567	15 336

4.1.1.2 Visas de retour en Suisse

	2014	2015
--	------	------

	2014	2015
Visas de retour en Suisse	274	261

4.1.1.3 Effectif de la population étrangère résidant dans le canton au 31 décembre, sans les requérants d'asile ni les personnes admises provisoirement

	2014	2015
Avec autorisations d'établissement	41 004	42 465
Avec autorisations de séjour	22 869	23 383
Avec autorisations de courte durée	2137	2087
Avec autorisation frontalière	705	817
Totaux	66 715	68 752

4.1.1.4 Mesures administratives

	2014	2015
Auditions effectuées par le Service	297	296
Rejets de demandes d'entrée et d'autorisation	36	34
Décisions de renvoi (séjours illégaux)	283	287
Injonctions de départ selon directive européenne	23	73
Refus d'autorisations de séjour, de prolongations d'autorisations ou révocations	75	63
Révocations d'autorisations d'établissement	12	18
Menaces de refus ou de révocation	21	17
Décisions en matière d'assistance judiciaire	4	18
Décisions de détention en vue de refoulement rendues	203	224
Décisions de détention en vue de refoulement exécutées	139	118
Renvois après détention sous la compétence d'une autre autorité	32	42
Séances de contrôle auprès du Tribunal des mesures de contrainte (TMC)	60	33
Renonciations à la procédure orale par le TMC	35	34
Assignations et interdictions de pénétrer un territoire	62	35
Rejets de permis pour cas personnel d'extrême gravité	28	43
Recours jugés au Tribunal cantonal et au TMC contre l'ensemble de ces mesures administratives	49	68
Recours admis, totalement ou en partie	8	9
Affaires rayées du rôle	5	11

4.1.2 Événements particuliers

L'effectif total de la population étrangère du canton (tous permis confondus, mais sans l'asile), a continué à augmenter, mais dans une mesure moins forte que dans les années précédentes. La croissance nette de cette population s'est élevée à 2037 personnes entre fin 2014 et fin 2015, contre 3728 personnes en moyenne annuelle de fin 2010 à fin 2014.

A l'égard des ressortissants étrangers tenus de quitter la Suisse, la collaboration interinstitutionnelle a particulièrement fonctionné en 2015, le nombre de renvois exécutés par le SPoMi après une détention sous la compétence d'une autre autorité n'ayant jamais été si élevé (42 situations).

4.2 Domaine de l'asile

4.2.1 Activités courantes

	2014	2015
Personnes envoyées dans les centres d'enregistrement	4	6
Requérants d'asile attribués au canton de Fribourg	794	1239

	2014	2015
Autorisations de travailler accordées	164	91
Permis pour cas personnel d'extrême gravité	43	54
Personnes admises provisoirement	221	252
Total des demandeurs d'asile séjournant dans le canton au 31 décembre	644	1138
Total des étrangers admis provisoirement séjournant dans le canton au 31 décembre	896	1050

4.2.2 Evénements particuliers

Depuis août 2015, l'Europe a été confrontée au plus grand flux migratoire observé depuis la 2^{ème} guerre mondiale. En Suisse, cet afflux, bien que modéré par rapport au reste de l'Europe, a généré un nombre record d'attributions de requérants d'asile au canton de Fribourg. Ceux-ci provenaient majoritairement d'Erythrée, d'Afghanistan et de Syrie.

4.3 Main-d'œuvre étrangère

4.3.1 Activités courantes

4.3.1.1 Annonces de ressortissants UE/AELE

	2014	2015
pour activité limitée à 3 mois maximum auprès d'un employeur suisse	2815	2741
pour travailleurs détachés	2570	2670
pour prestataires de services transfrontaliers indépendants	2075	2543

4.3.1.2 Autorisations préalables concernant les ressortissants UE-2

	2014	2015
Autorisations de longue durée	14	7
Autorisations de courte durée	90	122
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	38	59
Autorisations pour artistes de cabaret UE	167	132

4.3.1.3 Autorisations préalables pour ressortissants de pays tiers

	2014	2015
Autorisations de longue durée	21	32
Autorisations de courte durée	53	49
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	31	20
Autorisations pour artistes (musiciens)	96	111

4.3.1.4 Autres décisions

	2014	2015
Refus d'autorisation	135	96
Décisions sur réclamation	6	13

4.3.1.5 Mesures administratives

En vertu de l'art. 122 LEtr, un employeur qui enfreint à plusieurs reprises les prescriptions du droit des étrangers peut se voir rejeter totalement ou partiellement ses demandes d'admission de travailleurs étrangers ou peut être menacé de ces sanctions.

	2014	2015
Avertissements	5	14
Sommations/menaces	48	55
Suspensions/rejets	23	22

4.3.2 Evénements particuliers

Sur l'année 2015, parmi les travailleurs en provenance de l'UE, seuls les ressortissants de la Roumanie et de la Bulgarie sont demeurés soumis à des mesures limitant l'accès au marché du travail suisse.

4.4 Passeports et cartes d'identité suisses

4.4.1 Activités courantes

4.4.1.1 Documents délivrés

	2014	2015
Passeports ordinaires biométriques	24 514	25 443
Cartes d'identité	34 799	37 265
Passeports provisoires	588	636
Documents de voyage biométriques pour étrangers	339	471
Titres de séjour biométriques pour étrangers	11 314	11 657

4.4.2 Evénements particuliers

Après une année 2014 déjà marquée par un niveau très élevé de la demande, le nombre des documents délivrés en 2015 par le service à des citoyens suisses a encore augmenté par rapport à 2014 (+ 3,9% pour les passeports et + 7 % pour les cartes d'identité). Cette augmentation est notamment due aux renouvellements des documents destinés aux enfants, à l'issue du délai de validité réduit à 5 ans, tant pour les premiers passeports biométriques de la génération 2010 que pour les cartes d'identité fréquemment commandées en même temps que les passeports.

5 Service de la police du commerce (SPoCo)

Chef de service : Alain Maeder

5.1 Etablissements publics

5.1.1 Activités courantes

5.1.1.1 Autorisations délivrées

	2014	2015
Patentes A d'hôtellerie	-	10
Patentes B d'établissement avec alcool	12	22
Patentes C d'établissement sans alcool	2	2
Patentes E de bar d'hôtel	2	1
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	5	6
Patentes spéciales H	13	10
Patentes I d'établissement parahôtelier	2	7
Patentes T de traiteur	9	11
Patentes en vue de la reprise d'un établissement en activité	214	226
Renouvellements de patente	525	599
Changements de dénomination	47	44
Extensions de patente	30	24

5.1.1.2 Mesures administratives

	2014	2015
Non-renouvellements	4	4

	2014	2015
Retraits de patente	5	3
Refus de patente	3	3

5.1.1.3 Décompte des patentés d'établissements publics

	2014	2015
Patentes A d'hôtellerie	153	124
Patentes B d'établissement avec alcool	612	640
Patentes C d'établissement sans alcool	18	20
Patentes D de discothèque	23	22
Patentes E de bar d'hôtel	17	16
Patentes F de restaurant de nuit	4	4
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	105	105
Patentes spéciales H	464	470
Patentes I d'établissement parahôtelier	109	110
Patentes T de traiteur	69	74
Patentes U de bar dépendant d'un local de prostitution	-	
Totaux	1574	1585

5.1.1.4 Fumée passive

	2014	2015
Fumoirs autorisés	84	82

5.1.1.5 Formation obligatoire

	2014	2015
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en français	92	125
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en allemand	8	16
Personnes ayant obtenu leur certificat de capacité professionnelle	76	104

5.1.1.6 Formation partielle

	2014	2015
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentés G ou T en français	16	13
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentés G ou T en allemand	5	3
Personnes ayant réussi le test pour détenteurs de patentés G ou T	17	15
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en français	13	24
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en allemand	11	6
Personnes ayant réussi le test relatif à la loi sur les établissements publics	23	28

5.1.2 Evénement particulier

Une enquête menée auprès de tous les titulaires d'une patente A d'hôtellerie a conduit à une adaptation du type de patente dans toutes les situations où l'offre de logement est devenue inexisteante. Les statistiques hôtelières établies à partir du nombre de patentés A seront ainsi plus conformes à la réalité.

5.2 Boissons alcooliques

5.2.1 Activités courantes

5.2.1.1 Autorisations délivrées

	2014	2015
--	-------------	-------------

	2014	2015
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	61	40
Kiosques et stations d'essence	12	3

5.2.1.2 Mesures administratives

	2014	2015
Refus de patente	2	-

5.2.1.3 Décompte des patentés de boissons alcooliques

	2014	2015
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	423	418
Kiosques et stations d'essence	73	79

5.3 Loteries et collectes

5.3.1 Activités courantes

5.3.1.1 Autorisations délivrées

	2014	2015
Petites loteries	76	66
Collectes	90	103

5.4 Appareils de jeu

5.4.1 Activités courantes

5.4.1.1 Autorisations délivrées

	2014	2015
Appareils à sous servant aux jeux d'adresse	287	355
Appareils de distraction	137	181

5.5 Salons de jeu

5.5.1 Activités courantes

5.5.1.1 Autorisations délivrées

	2014	2015
Patentes de salon de jeu	-	-

5.5.1.2 Décompte des autorisations de salons de jeu

	2014	2015
Patentes de salon de jeu	-	-

5.6 Prostitution

5.6.1 Activités courantes

5.6.1.1 Autorisations délivrées

	2014	2015
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de la prostitution	12	11

5.6.1.2 Mesures administratives

	2014	2015
Refus	1	1
Retraits	-	-

5.6.1.3 Décomptes des autorisations

	2014	2015
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de prostitution	23	26

5.7 Commerce itinérant

5.7.1 Activités courantes

5.7.1.1 Autorisations délivrées

	2014	2015
Autorisations pour commerçants itinérants	22	13
Autorisations d'exploiter une activité foraine ou un cirque	4	3

5.8 Crédit à la consommation

5.8.1 Activités courantes

5.8.1.1 Décomptes des autorisations

	2014	2015
Exercice à titre professionnel de l'activité de courtier en crédit	10	12

5.9 Activité à risque

5.9.1 Activités courantes

5.9.1.1 Autorisations délivrées

	2014	2015
Autorisations pour activité à risque	22	29

5.10

5.11 Poids et mesures

5.11.1 Activités courantes

5.11.1.1 Instruments de mesure vérifiés

	2014	2015
Balances pour la vente directes au public	477	717
Balances non destinées à la vente directe au public	1035	1151
Balances pour véhicules routiers et balances ferroviaires	50	28
Balances spéciales	76	94
Balances à fonctionnement automatique	17	23
Instruments de pesage étiqueteurs de prix	252	250
Ensembles de mesurage de volume (produits pétroliers)	801	1005
Distributeurs routiers de gaz naturel et de pétrole liquéfié	1	2
Ensembles de mesurage de volume pour denrées alimentaires	31	34
Mesures de longueur	1	1
Appareils mesureurs de composants gazeux et de fumée diesel	361	339

5.11.1.2 Contrôles des préemballages

	2014	2015
Même quantité nominale	408	282
Préemballages aléatoires	95	308

5.11.1.3 Surveillance du marché

	2014	2015
Points de vente publics contrôlés	118	136

5.12 Indication des prix

5.12.1 Evénement particulier

Une campagne de sensibilisation nationale en matière d'affichage des prix dans les vitrines a été réalisée conformément aux objectifs fixés avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Au terme de cette campagne qui a porté sur 394 commerces du canton, il a été réjouissant de constater que la plupart de ces derniers indiquaient correctement les prix.

6 Service de la justice (SJ)

Cheffe de service : Lise-Marie Graden

Activités

Barreau

La Commission d'examen des candidats au barreau a délivré un brevet de capacité à Mmes Nadine Aebischer, Adrienne Barras, Sophia Bondallaz, Valérie Bourqui, Pauline Descloux, Valérie Do, Aïda Fahim, Rebekka Jutzet, Marine Largant, Thérèse Luchinger, Sandra Martins, Delphine Rey-Bellet, Jennifer Tapia, Cécika Thakoor, Lorraine Vallet, Cyrielle Verdon et Larissa Wohlhauser et MM. Guillaume Bénard, Moritz Bernal, Sébastien Bossel, Bart Burba, Lorenz Cloux, Emmanuel Dénervaud, Adrien De Steiger, Amir Dhyaf et Özgür Imrak.

La Commission du barreau, quant à elle, a traité notamment les affaires suivantes :

Inscriptions au registre cantonal des avocats et des avocates	13
Radiations du registre cantonal des avocats et des avocates	9
Plaintes et dénonciations	12
Levée du secret professionnel	5
Autorisations de stage d'avocat	42
Réductions de la durée du stage d'avocat	8
Radiation du registre cantonal des avocats-stagiaires et avocates-stagiaires	1

Etaient inscrits au 31 décembre 2015:

Avocats inscrits au Registre cantonal des avocats et des avocates	195
Avocats inscrits au Tableau fribourgeois des avocats membres de l'UE et de l'AELE	6
Avocats stagiaires	127

Notariat

Au 31 décembre 2015, il y avait 48 notaires en exercice, dont 5 notaires n'entrant plus dans le calcul du nombre maximal fixé par la loi sur le notariat. A ce jour, le nombre maximal est atteint.

Assistance judiciaire en matière civile

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, le Service de la justice a reçu 1382 avis d'assistance judiciaire se répartissant ainsi:

	Assistance avec remboursement	Assistance sans remboursement	Total
Tribunal cantonal	1	92	93
Tribunal de la Sarine	5	536	541
Tribunal de la Singine	-	58	58
Tribunal de la Gruyère	1	210	211
Tribunal du Lac	-	81	81
Tribunal de la Glâne	1	85	86
Tribunal de la Broye	-	81	81
Tribunal de la Veveyse	-	63	63
Justices de paix	1	167	168
Totaux	9	1373	1 382

1069 listes de frais d'avocats et des greffes des justices de paix ont été payées en 2015 pour un montant de 2 803 084 francs (3 199 283 francs en 2014 pour 1115 listes de frais).

A teneur des articles 123 LJ et 123 CPC, le Service de la justice peut, dans un délai de 10 ans, demander le remboursement partiel ou total de l'assistance judiciaire lorsque la personne est revenue à meilleure fortune.

En 2015, un montant de 354 538 francs a été récupéré à ce titre.

Assistance judiciaire en matière pénale

Depuis le 1^{er} janvier 2011, et en vertu du nouveau code de procédure pénale suisse, l'autorité qui décide de l'assistance judiciaire en matière pénale n'est plus uniquement la Chambre pénale du Tribunal cantonal, mais chaque instance judiciaire au fil de la procédure. Les statistiques concernant cette assistance judiciaire se trouvent dans les rapports des différents tribunaux.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, le Service de la justice a reçu 597 décisions relatives à l'assistance judiciaire.

584 listes de frais d'avocat ont été payées en 2015 pour un montant de 2 246 904 francs.

Jusqu'à fin 2013, les factures étaient payées par les autorités pénales, sur visa du Service de la justice. Depuis 2014, c'est le Service de la justice qui a procédé à ces paiements, déchargeant ainsi les autorités judiciaires de cette tâche.

Assistance judiciaire en matière administrative

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, le Service de la justice a reçu 84 avis d'assistance judiciaire.

66 listes de frais d'avocat ont été payées en 2015 pour un montant de 120 556 francs.

Entraide judiciaire

Le Service de la justice procède aux transmissions nécessaires à l'entraide judiciaire internationale. En 2015, il a traité 18 demandes provenant d'autorités judiciaires du canton, mais aucune demande provenant d'autorités judiciaires d'Etats étrangers.

Médiation judiciaire

Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs

Cette commission exerce la surveillance générale sur les personnes soumises à l'ordonnance sur la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs, c'est-à-dire les médiateurs et médiatrices assermentés qui exercent la médiation dans le cadre d'une procédure judiciaire.

La Commission décide des inscriptions, mises à jour et radiations à effectuer au tableau des médiateurs et médiatrices assermentés, surveille la conformité de l'activité des médiateurs et médiatrices à leur serment ou à leur promesse solennelle, exerce le pouvoir disciplinaire et édicte les directives nécessaires.

En 2015, la Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs a inscrit quatre médiateurs/trices au tableau et radié une inscription (à la demande de la personne).

Bureau de la médiation pénale pour mineurs

Statistiques	2015	2014
Nombre d'affaires déléguées par les juges (processus de médiation)		
concernant (nombre de mineurs impliqués comme mis en cause)	85	111
et également (nombre de jeunes adultes mis en cause)	10	4
ainsi que (nombre de lésés/victimes impliqués)	116	73
61 affaires ne concernaient qu'un seul mineur mis en cause		
13 affaires concernaient deux mineurs mis en cause		
14 affaires concernaient trois mineurs mis en cause ou plus (jusqu'à 6)		
Répartition selon le sexe		
Garçons	59	94
Filles	26	17
Répartition selon la langue		
Français	66	83
Allemand	19	28
Provenance		
Fribourg-Ville	5	10
Sarine campagne	23	22
Gruyère	15	32
Broye	12	10
Glâne	5	2
Veveyse	3	4
Singine	12	21
Lac	8	8
Autre canton	2	2
Autre pays	-	-
Résultats du traitement des affaires		
Processus ayant conduit à un accord de médiation	56	65
Processus de médiation n'ayant pas abouti	16	13
Décision de retrait de plainte	3	6
Processus en cours au 31 décembre 2015	47	34

Surveillance des fondations classiques

Les principales activités de surveillance comprennent l'assujettissement de fondations, l'examen annuel des rapports d'activité et des comptes, la modification des statuts, l'examen de règlements, ainsi que la dissolution, la liquidation et la radiation de fondations.

Au 31 décembre 2015, 265 fondations classiques, représentant une valeur totale au bilan (au 31 décembre 2014) de l'ordre de 1104 millions de francs, étaient surveillées par le canton.

L'autorité de surveillance a rendu neuf décisions d'assujettissement à surveillance de fondations nouvellement constituées. Quatre fondations ont été dissoutes et radiées.

Les modifications des statuts de dix-sept fondations ont été approuvées. Il en a été de même des règlements de cinq fondations.

7 Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP)

Chef de service : Xavier Orsini

7.1 Application des sanctions pénales

La section application des sanctions pénales occupe 17 collaborateurs/trices (11.05 EPT), deux apprenti(e)s, un jeune demandeur d'emploi et une stagiaire criminologue ou juriste.

Les activités du Service dans ce domaine sont fondées principalement sur les dispositions légales suivantes :

- > Code pénal suisse du 21 décembre 1937 ;
- > Code de procédure pénale suisse du 5 octobre 2007 ;
- > Ordonnance du 19 septembre 2006 relative au code pénal et au code pénal militaire ;
- > Ordonnance du 12 décembre 2006 concernant l'application des sanctions pénales ;
- > Loi du 6 octobre 2006 d'application du code pénal (LACP) ;
- > Ordonnance du 12 décembre 2006 sur l'exécution du travail d'intérêt général ;
- > Ordonnance du 12 décembre 2006 concernant l'exécution des peines sous la forme de journées séparées ;
- > Concordat du 10 avril 2006 sur l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures concernant les adultes et les jeunes adultes dans les cantons latins (concordat latin sur la détention pénale des adultes) ;
- > Décisions de la Conférence romande des autorités cantonales compétentes en matière pénitentiaire ;
- > Règlement du 12 décembre 2006 des prisons.

Le SASPP planifie l'exécution des sanctions privatives de liberté et des mesures pénales, en fixant le lieu, le début et les étapes successives de l'exécution. En cours d'exécution, il statue notamment sur les autorisations de sortie (congés, permissions, conduites), sur le transfert dans un autre établissement et sur l'interruption de l'exécution. Il rend en outre les décisions prévues par les textes légaux concordataires ainsi que par la loi en matière de semi-détention et d'exécution sous la forme de journées séparées. Finalement, il statue en matière de libération conditionnelle des sanctions privatives de liberté et des mesures pénales ou de levée des mesures pénales et ordonne les mesures annexes (assistance de probation, règles de conduite, etc.).

Le SASPP gère en outre les dossiers en matière de travail d'intérêt général (ci-après: TIG), dont la mise en œuvre concrète est pour le reste confiée au Service de probation (ci-après: SProb). Il encaisse également les amendes et les peines pécuniaires prononcées par les instances judiciaires. A ce titre, il n'intervient qu'en cas de non-paiement, lorsque l'amende ou la peine pécuniaire fait place à une peine privative de liberté de substitution. Il assume enfin les tâches du Service de coordination cantonal pour le traitement des données enregistrées dans le casier judiciaire.

7.1.1 Peines privatives de liberté et mesures

7.1.1.1 Nombre de jugements reçus

En 2015, 450 jugements pour des peines privatives de liberté (ci-après : PPL) ont été adressés au SASPP par les autorités judiciaires fribourgeoises dont :

- > 348 jugements pour des peines < 6 mois
- > 63 jugements pour des peines ≥ 6 mois et ≤ 1 an
- > 39 jugements pour des peines > 1 an

7.1.1.2 Modalités (excepté les peines pécuniaires et les peines privatives de liberté de substitution)

- > 188 convocations en régime ordinaire ont été établies.

- > 55 convocations ont été établies pour des personnes ayant obtenu l'autorisation d'exécuter leur peine sous le régime de la semi-détention; ce régime consiste à laisser au détenu la possibilité de conserver son activité lucrative et à ne passer en prison que la nuit, le samedi et le dimanche.
 - > 4 convocations ont été établies pour une personne ayant demandé une répartition des journées de condamnation sur les fins de semaine.
 - > 60 condamnations de PPL, prononcées par les autorités judiciaires fribourgeoises, ont été exécutées dans d'autres cantons, étant donné que les personnes condamnées étaient domiciliées ou séjournaient hors canton. En sus, le SASPP a reçu 27 condamnations de PPL, prononcées par d'autres cantons, à faire exécuter conjointement avec une condamnation prononcée par les autorités fribourgeoises dont la quotité de la peine était plus longue.
- | | |
|--|------|
| > Nombre de jugements traités (PPL + TIG + conversion en TIG ou en PPL) | 1430 |
| > Interruption de l'exécution des peines | 0 |
| > Personnes signalées à la recherche informatisée de police (ci-après : RIPOL) | 346 |
| > Ordres d'exécution de mandats non menés à terme à la gendarmerie | 22 |
| > Ordres de transfert | 167 |
| > Demandes de placement (en exécution de peine et en exécution anticipée de peine) | 138 |

7.1.1.3 Nombre de journées de privation de liberté et de détenus

Etablissement	Journées de détention	Détenu(s)
Etablissements de Bellechasse, Sugiez/FR	28 171	220
Etablissement de la Plaine de l'Orbe/VD	3149	11
Etablissement de Bellevue, Gorgier/NE	1671	11
Prison de la Tuilière, Lonay/VD	485	7
Pénitencier de Witzwil/BE	326	5
Pénitencier d'Hindelbank/BE	781	4
Prison de Thorberg/BE	365	1
Pénitencier de Lenzburg/AG	815	4
Pénitencier de Pöschwies/ZH	730	2
Prison La Croisée, Orbe/VD	338	5
Prison de Champ-Dollon, Puplinge/VD	354	15
Le VAM, Fribourg, Bulle, Düdingen	64	10
Ritec, Düdingen	51	7
Inselspital Bern (Quartier cellulaire)/BE	69	5
Diverses courtes peines hors canton	2372	151
Fondation Bartimée, Grandson/VD	1144	6
Le Tremplin « Foyer Horizon », Fribourg	61	1
Fondation Le Torry, Fribourg	305	1
Foyer St Louis, Fribourg	616	2
Foyer Le Radeau, Orsonnens	654	3
Foyer Le Levant, Lausanne/VD	612	4
Fondation Saphir, Corcelles /VD	370	1
Syphon, Brügg /AG	14	1
Curabilis, Puplinge/VD	719	8
Centre éducatif de Pramont /VS	137	1
EMS Sylvabelle SA, Provence/VD	39	1
Fondation Terra Vecchia, Schüpfen/BE	1272	4
Foyer Villa Flora, Sierre/VS	304	1
Foyer Les Oliviers, Mont-sur-Lausanne/VD	69	1
CAAD, Saxon /VS	396	1
Akzent Prävention, Schachen/LU	92	1

Etablissement	Journées de détention	Détenu(s)
Total	46 545	495

7.1.1.4 Nombre de mesures

En 2015, 109 personnes ont exécuté ou exécutent encore une mesure selon le Code pénal, dont:

- > 20 personnes un traitement des troubles mentaux en vertu de l'article 59 CP (mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des troubles mentaux) ;
- > 14 personnes un traitement des addictions en vertu de l'article 60 CP (mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des addictions) ;
- > 3 personnes une mesure applicable aux jeunes adultes en vertu de l'article 61 CP (mesure thérapeutique institutionnelle - mesures applicables aux jeunes adultes) ;
- > 81 personnes un traitement ambulatoire pendant l'exécution de leur peine ou en liberté en vertu de l'article 63 CP ;
- > 3 personnes un internement en vertu de l'article 64 CP.

Ces personnes ont été placées selon le tableau 1.1.1.3.

Le SASPP a rendu 23 ordonnances de traitement, 8 décisions de levée de la mesure, 26 décisions de refus de levée de la mesure, 2 décisions d'octroi de libération conditionnelle de la mesure, 12 décisions de refus de libération conditionnelle de la mesure, 2 refus de libération conditionnelle de l'internement, 5 demandes de prolongation de la mesure, 0 décision d'interruption de la mesure.

7.1.1.5 Travail externe

14 personnes ont bénéficié ou bénéficient encore du régime de travail externe. Lieux de placement :

Etablissement	Journées de détention	Détenu(s)
Maison de détention « Les Falaises »	1263	11
Maison Montfleury/GE	255	1
Maison Le Vallon/GE	400	1
Villa Flora/VS	293	1
Total	2211	14

7.1.1.6 Travail et logement externe

4 personnes ont bénéficié ou bénéficient encore du régime de travail et logement externes.

7.1.1.7 Libération conditionnelle et levée de sanctions pénales

En application de l'Ordonnance du 12 décembre 2006 concernant l'application des sanctions pénales, le Service de l'application des sanctions pénales et des prisons est habilité à rendre des décisions de libération conditionnelle des peines privatives de liberté (lorsque la peine privative de liberté est supérieure à deux ans, le SASPP est tenu de demander le préavis de la Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité).

De même, le SASPP est compétent pour prendre toute décision relative à la libération conditionnelle ou/et à la levée des mesures ambulatoires, des mesures thérapeutiques institutionnelles ou des internements. Dans plusieurs cas, le SASPP est également enjoint de demander son préavis à la Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité.

Les décisions suivantes ont été ordonnées:

Décisions	Total
Libération conditionnelle accordée après l'exécution du minimum légal des 2/3	43
Libération conditionnelle accordée pour une date ultérieure	10
Refus de libération conditionnelle	46
Prolongation du délai d'épreuve	2

Décisions	Total
Levée de la mesure accordée	8
Levée de la mesure refusée	26
Libération conditionnelle de la mesure accordée	2
Libération conditionnelle de la mesure refusée	12
Libération conditionnelle de l'internement refusée	2
Demande de prolongation de la mesure	5
Interruption de la mesure	0
Total	156

7.1.2 Peines pécuniaires et peines privatives de liberté de substitution

Les amendes et peines pécuniaires impayées sont converties en jours de peine privative de liberté de substitution.

Nombre de peines privatives de liberté de substitution reçues (amendes et peines pécuniaires impayées) et montant encaissé par le Service pour chaque autorité:

Autorité	Amendes et peines pécuniaires reçues	Montant encaissé
Ministère public	3390	1 046 361.79
Prefectures	2233	291 231.35
Autres cantons	73	8630.00
Tribunaux	43	18 161.80
Ville de Fribourg	1173	71 770.65
Commune de Planfayon	6	347.50

Le total s'élève à 6918 ordonnances de peines privatives de liberté de substitution concernant des amendes et des peines pécuniaires impayées ainsi qu'à un montant total encaissé de 1 436 503.09 francs.

613 ordonnances de peines privatives de liberté de substitution concernant 225 personnes ont été transmises au secteur des peines privatives de liberté pour être intégrées à des peines fermes. De plus, 27 ordonnances de conversion d'amende concernant 12 personnes ont été transmises au secteur du TIG pour exécution d'un travail d'intérêt général.

Autres chiffres concernant le traitement des peines privatives de liberté de substitution :

	Total
Mandats attribués à la gendarmerie	3583
RIPOL effectués	2145
Délégations transmises aux autres cantons	1987
Arrangements de paiement accordés	532
Nombre de convocations	88

7.1.3 Travail d'intérêt général

Le Service de l'application des sanctions pénales et des prisons et le Service de probation sont chargés de faire exécuter les peines de travail d'intérêt général prononcées par les autorités judiciaires. Le SASPP prend les décisions prévues aux articles 11 et 12 de l'Ordonnance fédérale du 19 septembre 2006 relative au code pénal et au code pénal militaire, ainsi que les mesures administratives prévues à l'article 13 de l'Ordonnance du 12 décembre 2006 sur l'exécution du travail d'intérêt général.

En 2015, 413 ordonnances de TIG ont été adressées au SASPP par les autorités judiciaires fribourgeoises. En sus, le SASPP a reçu 79 condamnations de TIG, prononcées par d'autres cantons, à faire exécuter, étant donné que les personnes condamnées étaient domiciliées ou séjournent dans notre canton.

424 dossiers de TIG ont été transmis au Service de probation comme mandats d'exécution. 117 courriers « droit d'être entendu » ont été transmis pour des raisons d'indiscipline, d'absences injustifiées ou parce que la personne condamnée a finalement opté pour un régime de détention. En outre, 110 rapports ont été rédigés pour les autorités judiciaires en vue d'une éventuelle suppression de TIG.

120 condamnations à un travail d'intérêt général, prononcées par les autorités judiciaires fribourgeoises (excepté les amendes converties), ont été exécutées dans d'autres cantons, puisque les personnes condamnées étaient domiciliées ou séjournaient hors canton.

7.1.4 Recours en grâce

Le Grand Conseil a traité 2 recours en grâce en 2015.

7.1.5 Recherche de places en détention provisoire

	Total
Nombre de places recherchées	52
Nombre de places trouvées	52
Nombre de téléphones effectués	385
Nombre d'heures de recherche	45

7.1.6 Casier judiciaire

En 2015, 5046 jugements ont été enregistrés et 17 208 extraits ont été délivrés par le SASPP, en tant que Service de coordination du casier judiciaire du canton de Fribourg, et par les autres autorités cantonales habilitées à effectuer ces démarches.

7.2 Prisons

La Prison centrale occupe 36 collaborateurs, un stagiaire et une apprentie.

En 2015, la Prison de Romont n'a pas été ouverte.

Les prisons hébergent les catégories de personnes suivantes, des deux sexes, majeurs ou mineurs:

- > Les inculpés en détention provisoire
- > Les personnes condamnées jusqu'à leur transfert dans un établissement d'exécution des peines
- > Les détenus en transfert d'un établissement à l'autre
- > Les personnes condamnées qui purgent une peine de quatre semaines au plus par journées séparées
- > Les personnes condamnées qui exécutent une peine, en principe de douze mois au maximum, sous le régime de la semi-détention
- > Les personnes condamnées qui exécutent une peine de plusieurs mois en régime du travail externe (fin de longues peines)
- > Les personnes condamnées qui exécutent une peine privative de liberté ferme de six mois au maximum en régime ordinaire
- > Les personnes retenues en vertu de la juridiction pénale des mineurs
- > Les personnes détenues en vertu des dispositions fédérales sur les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers
- > Les arrêts militaires.

7.2.1 Entrées en 2015

	Suisses	Etrangers
Hommes – Prison centrale	122	403
Hommes – Prison de Romont	0	0
Femmes – Prison centrale	0	0
Filles mineures – Prison centrale	0	0
Garçons mineurs – Prison centrale	0	0

	Suisses	Etrangers
Hommes – Maison de détention « Les Falaises »	22	23
Femmes – Maison de détention « Les Falaises »	1	1
Total	145	427

7.2.2 Journées de détention

	Suisses		Etrangers		Totaux
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Détention avant jugement					
Prison centrale	3547	0	14 956	0	18 503
Prison de Romont		0	0	0	0
Détention des mineurs					
Prison centrale	0	0	0	0	0
Exécution ordinaire de peines ou d'arrêts					
Prison centrale	2266	0	2014	0	4280
Exécution par journées séparées					
Prison centrale	9	0	5	0	14
Exécution en semi-détention					
Maison de détention « Les Falaises »	1923	10	1596		3529
Exécution en régime de travail externe					
Maison de détention « Les Falaises »	598	0	483	182	1263
Mesures de contrainte	0	0	896	1	897
Arrêts militaires - Prison centrale	5	0	0	0	5
Totaux	8348	10	19 950	183	28 491

7.2.3 Subsistance

Le plan des menus s'étend sur plusieurs semaines. A la Prison centrale ainsi qu'à la Maison de détention « Les Falaises », les repas sont préparés par deux cuisiniers professionnels qui se partagent le plan de service durant 7 jours par semaine secondés par deux détenus. Aucune réclamation n'a été enregistrée en 2015 en ce qui concerne aussi bien la qualité que la quantité des mets servis.

7.2.4 Locaux

7.2.4.1 Locaux de la Prison centrale divisés en quatre secteurs

	Places
Détention provisoire des hommes	58
Détention des mineurs	2
Exécution de peines des hommes	15
Exécution des mesures de contrainte des hommes	4
Total des places à disposition	79

7.2.4.2 Locaux de la Maison de détention « Les Falaises » divisés en deux secteurs

L'exécution de régimes facilités – semi-détention hommes

L'exécution de régimes facilités – semi-détention femmes

Total des places à disposition 20

7.2.4.3 La Prison de Romont

Détention provisoire des hommes 5

7.2.5 Occupation des détenus

Les personnes placées en détention provisoire ne sont pas astreintes au travail, mais elles sont occupées par les différents programmes au sein de l'établissement. Par contre, les dispositions du Code pénal prévoient que les détenus condamnés aux arrêts ou à l'exécution de peines privatives de liberté sont astreints au travail.

En 2015, les détenus ont eu l'occasion d'être occupés, que ce soit à la cuisine, à la buanderie, à l'atelier d'occupation, au nettoyage et à l'entretien du bâtiment. Au total 25 498 heures, correspondant à un montant de 76 492 francs de rémunération.

7.2.6 Assistance des détenus

Les deux assistantes sociales se partagent un taux d'activité de 40% au sein de la Prison centrale. Elles sont présentes quatre demi-journées par semaine et assurent une prise en charge sociale des personnes en exécution de peine ainsi que des détenus en régime de semi-détention à la Maison de détention « Les Falaises ». Durant l'année 2015, les assistantes sociales se sont entretenues avec 778 personnes en régime d'exécution de peine.

Elles élaborent et rédigent un plan d'exécution de la sanction pénale (PES) pour les personnes en régime de semi-détention ayant à exécuter une peine de plus de 6 mois au sein de la Maison de détention « Les Falaises ».

Les collaborateurs du Service de probation assurent le service social des personnes en détention avant jugement dans les prisons du canton. Ils sont présents quatre après-midis par semaine à la Prison centrale et rencontrent tous les nouveaux arrivants, dans des locaux spécialement conçus à cet effet. En cas d'occupation de la prison de district de Romont, les collaborateurs du Service de probation sont présents une fois par semaine. Ces contacts atténuent le choc que peut provoquer l'incarcération et favorisent le retour à la liberté.

L'assistance sociale a pour buts : l'écoute, le soutien et l'accompagnement des personnes détenues dans les diverses démarches administratives, prises de contact (famille, autorités, avocats, établissements, employeurs et autres services).

Un certain nombre de personnes bénévoles s'est rendu dans les prisons du canton pour y rencontrer des détenus, en particulier ceux qui n'ont pas de famille ou qui n'ont plus de contact avec celle-ci.

Le Service de probation en collaboration avec les responsables de la Prison centrale, organise régulièrement des visites d'enfants qui favorisent la maintenance de liaison entre le détenu et ses enfants. Tous les samedis, les détenus en régime de détention provisoire moyennant l'autorisation du Ministère public, et tous les dimanches, les détenus en exécution de peines selon le régime ordinaire, peuvent recevoir la visite de leurs proches. Les personnes en détention administrative peuvent recevoir la visite le dimanche et durant la semaine.

Lors de la procédure d'entrée, un entretien d'entrée est assuré par le personnel de service. Durant l'année 2015, le personnel de service a effectué 548 entretiens d'entrée. Les personnes détenues peuvent demander un entretien personnel avec un membre de la Direction.

Le Chef de service est à disposition pour les personnes détenues qui en font la demande.

L'assistance médicale à la Prison centrale est assurée par quatre médecins, un/e psychiatre, deux psychologues, une infirmière à 70%, une infirmière à 50%, un infirmier à 50% ainsi qu'une infirmière à 30%. Elle a notamment pour rôle de donner les soins adéquats aux détenus, d'organiser des consultations médicales (médecins ou psychiatres), de distribuer et gérer les médicaments, de collaborer avec les différents intervenants ainsi que de coordonner les collaborateurs médicaux externes et internes à la prison.

Les médecins généralistes de la Prison centrale ont consulté 469 détenus. 1729 détenus ont bénéficié d'une consultation infirmière. Plusieurs détenus ont dû être conduits en milieu hospitalier pour des examens, des traitements ambulatoires ou encore des interventions. De plus, certains détenus ont eu recours à des médecins spécialisés.

Le Réseau fribourgeois de santé mentale a consulté 451 détenus pour des problèmes psychiatriques et 90 détenus pour un suivi psychologique.

Un aumônier catholique, une pasteur protestante et un imam assurent régulièrement l'assistance morale et spirituelle des détenus. En outre, les détenus qui en ont besoin peuvent bénéficier d'une aide matérielle limitée.

7.2.7 Récapitulatif des prestations à la Prison centrale et la Prison de Romont

	2014	2015
Nombre d'entrées	613	572
Entretiens à l'entrée	542	548
Consultations par l'infirmier/ère	784	1729
Consultations par le médecin	469	378
Consultations par la psychiatre	310	451
Consultations par la psychologue	109	90
Consultations médicales en urgence	52	27
Entretiens par le personnel social du SASPP	763	778
Heures de travail rémunérées à 3 francs/heure	26 632	25 498
Séquences de sport de 60 minutes	405	416
Séquences de promenade de 60 minutes	1120	1456
Visites familiales	826	934
Entretiens par le SPoMi	14	5
Entretiens par la Croix-Rouge	58	37
Entretiens par les intervenants religieux	148	75
Sanctions disciplinaires	25	15

8 Service de Probation (SProb)

Chef de service : Philippe Pillonel

8.1 Activités

Les activités du Service de probation (ci-après le Service) sont notamment fondées sur les dispositions légales suivantes :

- > Code pénal suisse du 21 décembre 1937
- > Code de procédure pénale suisse du 5 octobre 2007
- > Ordonnance du 6 octobre 2008 concernant le Service de probation
- > Ordonnance du 12 décembre 2006 sur l'exécution du travail d'intérêt général (OTIG)
- > Arrêté du 18 novembre 1986 fixant le statut des visiteurs des détenus
- > Concordat du 10 avril 2006 sur l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures concernant les adultes et les jeunes adultes dans les cantons latins (le Concordat sur la détention des adultes)
- > Décisions de la Conférence romande des autorités cantonales compétentes en matière pénitentiaire

Les activités du Service se fondent également sur le document « Fondements éthiques et domaines d'activités des services de probation en Suisse » édité par la Conférence suisse des directrices et directeurs de la probation (édition 2013) et prennent en compte la Recommandation CM/Rec(2010) du Conseil de l'Europe sur les règles relatives à la probation et la Recommandation R(92)16 relative aux règles européennes sur les sanctions et les mesures appliquées dans la communauté.

8.1.1 Secteur administratif

Ce secteur qui est notamment garant de la bonne constitution des dossiers physiques et informatiques a géré un flux de 505 dossiers du secteur de probation et 650 dossiers du secteur des peines en milieu ouvert, soit une diminution respective de 25 % et une augmentation de 10 % du nombre total de dossiers en flux pour l'année 2015.

En ce qui concerne le soutien financier octroyé par le Service, la répartition des charges est la suivante :

Prestations financières

Nature des prestations	2011	2012	2013	2014	2015
Soutien aux personnes en détention	2983	2416	1905	2631	2285
Soutien aux personnes sous mandat de probation	33 377	31 599	13 757	27 473	59 178
Réinsertion professionnelle	1045	9301	8180	8409	4999
Traitements psychothérapeutiques	10 574	18 510	8077	29 911	31 358
Prélèvements biologiques	15 030	22 252	23 330	33 745	14 476
Logements	6490	7865	15 453	16 806	2461
Programmes spéciaux TIG			2132	2378	5235
Total	68 454	91 943	72 834	121 353	119 992

Le soutien apporté aux personnes sous mandat de probation, c'est-à-dire aux personnes suivies en milieu ouvert, s'est notamment accru durant l'année 2015. Les prestations ont été attribuées sous forme de participation à des cours de formation, de titres de transports, de bons alimentaires et de participation aux frais médicaux ou à des soutiens d'activités diverses (sport, culture, etc.).

Le coût des traitements psychothérapeutiques ordonnés a très légèrement progressé alors que le nombre de prélèvements biologiques a notablement diminué réduisant de moitié les coûts à 14 476 francs. Le montant des programmes spéciaux TIG couvre presque exclusivement les coûts pour le programme de sensibilisation et de prévention en matière de circulation routière proposées par la Fondation RoadCross Suisse Romande.

Le taux d'occupation des appartements sous-loués par le Service à des personnes sortant d'un régime privatif de liberté est de 100 %. Le montant de 2461 francs est dû à divers frais d'entretien de ces appartements. Le garde-meuble du Service répond toujours à une réelle nécessité et accueille les affaires personnelles de 19 personnes se trouvant principalement en régime de privation de liberté ou en placement institutionnel.

8.1.2 Secteur de probation

Dans ce secteur, comme dans l'ensemble des services de probation, le défi majeur réside dans la pertinence des appréciations portées sur les situations. L'effort de formation des collaborateurs s'est poursuivi durant l'année écoulée. Le processus de gestion des risques PAGRED implanté dans le Service depuis 2011 est appliqué à 78 % des dossiers et permet d'identifier qu'un degré de vigilance accru doit être porté à l'égard de 25 % des personnes suivies « hors murs ». Ce processus de suivi des personnes fait l'objet d'une harmonisation entre les services de probation latins.

Mandats en milieu ouvert au 31.12.2015

Nature des mandats	Mandant	2011	2012	2013	2014	2015
Assistance de probation et/ou traitement ambulatoire ou traitement institutionnel		37	44	44	64	56
Assistance de probation et/ou règles de conduite lors d'une libération conditionnelle (art. 87.2 CP)	Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP)	35	34	33	34	31
Travail externe – Travail et logement externe (art. 77a CP)	94 mandats / 46 % en 2015	9	8	8	6	7
Assistance de probation et/ou règles de conduite dans le cadre d'un sursis ou d'un sursis partiel (art.44.2 CP)	Tribunal des mesures de contrainte, Tribunaux pénaux d'arrondissement, Ministère	91	94	90	86	90

Nature des mandats	Mandant	2011	2012	2013	2014	2015
Mesures de substitution lors d'une mise à en liberté (art. 237 CPP)	public	17	21	25	21	20
	110 mandats / 54 % en 2015					
Mandats		189	201	198	211	204

Le nombre de mandats de probation reste stable depuis plusieurs années, la seule différence avec les années précédentes tient à leur origine. On note une légère augmentation des mandats provenant du Tribunal des mesures de contraintes, des Tribunaux pénaux d'arrondissement et du Ministère public et une petite baisse du nombre de libération conditionnelle avec mandat de probation. En clair, cela signifie qu'il y a, proportionnellement, une légère progression du nombre de personnes suivies en libération provisoire ou de personnes bénéficiant d'une condamnation avec sursis et mandat de probation. Cette tendance s'observe également dans les cantons voisins.

En ce qui concerne la détention provisoire et le suivi des prévenus à la prison centrale, le nombre d'interventions et d'entretiens est en très légère diminution par rapport à l'année précédente.

Détention provisoire du 01.01.2015 au 31.12.2015

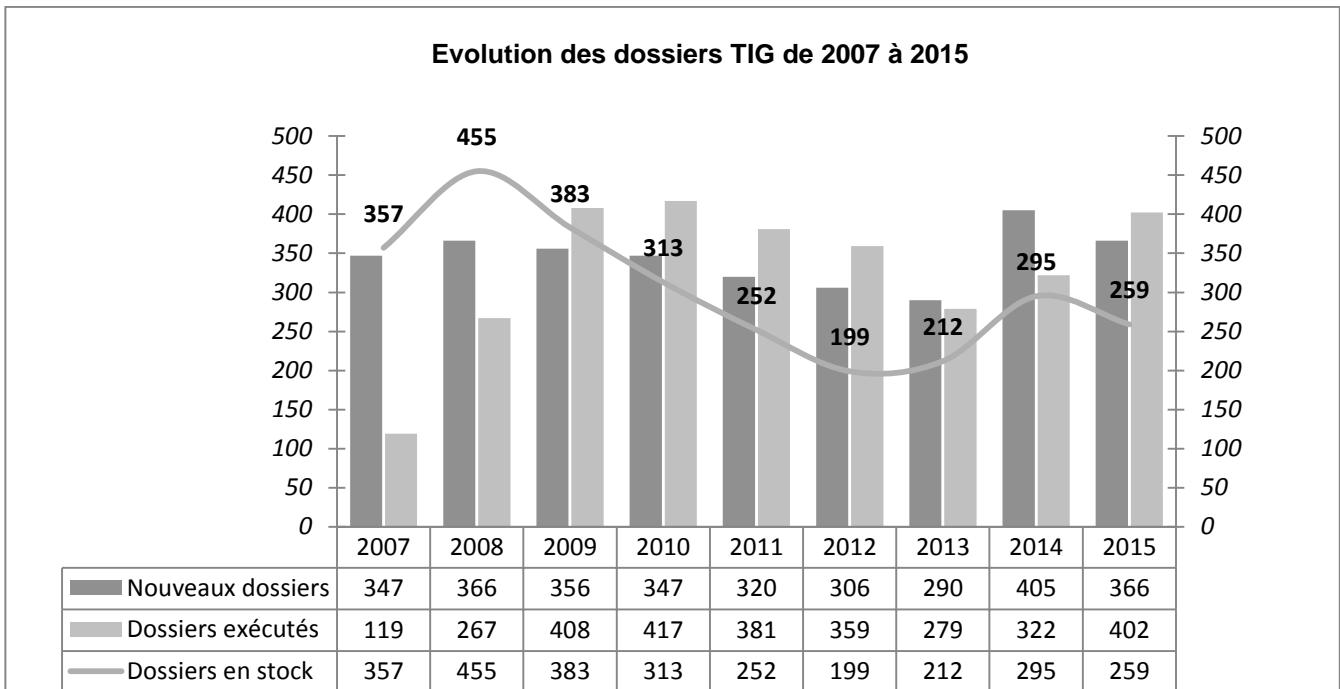
	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de personnes rencontrées	156	269	258	243	202
Nombre d'entretiens	883	1085	1210	1138	1120

8.1.3 Secteur des peines en milieu ouvert (PMO)

L'activité de ce secteur consiste en la mise en œuvre et le suivi des peines prononcées sous forme de travail d'intérêt général (acronyme TIG). Le travail d'intérêt général est une peine principale autonome. Le juge peut ordonner, avec le consentement de la personne condamnée, un travail d'intérêt général de 720 heures au plus, quatre heures de travail d'intérêt général correspondant à un jour de privation de liberté. La peine est accomplie au profit de bénéficiaires, établissements médicaux-sociaux, administrations communales et cantonales, groupements forestiers, œuvres d'utilité publiques, réseau hospitalier, etc.

Le travail d'intérêt général est une sanction très prisée par les autorités judiciaires. Le canton de Fribourg pointe à la première place de toutes les peines de TIG prononcées en Suisse.

Durant l'année 2015, ce secteur a enregistré une légère diminution (-10 %) du nombre de dossiers TIG confiés au Service par les autorités judiciaires. Parallèlement, le secteur a réalisé un tour de force en faisant exécuter 402 dossiers pour un total de 40 716 heures de travail d'intérêt général.



Répartition des dossiers en stock selon les statuts au 31.12.2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dossiers en attente	79	72	30	76	99	18
Dossiers en exécution	232	180	170	136	196	241
Total des dossiers	311	252	200	212	295	259

Ce tableau laisse apparaître que le nombre de dossiers TIG en attente a drastiquement diminué durant l'année 2015. Le volume des dossiers en exécution a augmenté de 20 %. Cette progression qui est due à l'amélioration des processus internes a pour effet d'augmenter le nombre de dossiers pris en charge simultanément et de réduire le laps de temps entre l'entrée en force de la condamnation et le début de l'exécution de la peine.

Dossiers et heures exécutés du 01.01.2015 au 31.12.2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dossiers	417	381	359	279	322	402
Heures ordonnées	49 490	55 071	51 162	43 457	47 592	60 872
Heures exécutées	26 301	30 636	31 322	25 644	28 061	40 716

En 2015, ce sont 40 716 heures de TIG sur 60 872 heures ordonnées par les autorités judiciaires qui ont été réalisées, soit l'équivalent de 10 179 jours-amendes ou 22 équivalents plein temps (EPT) sur toute l'année répartis sur l'ensemble des bénéficiaires. Le Service de probation dispose d'un réseau de 207 lieux de placement potentiels (les bénéficiaires) pour accueillir les personnes exécutant leurs peines sous forme de travail d'intérêt général (les tigistes). En 2015, ce sont 117 lieux de travail qui ont été sollicités.

Répartition des dossiers fermés selon les statuts au 31.12.2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	%
Dossiers suivis	285	293	283	234	252	314	100 %
Exécution totale	239	235	236	193	206	280	89 %
Exécution partielle	31	39	32	27	22	22	7 %
Conversion	15	19	15	14	24	12	4 %

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	%
Dossiers non exécutés	132	88	76	45	70	88	100 %
Dossiers non exécutables	59	42	28	15	38	29	33 %
Sans réponse aux convocations	73	46	48	30	32	59	67 %
Total des dossiers	417	381	359	279	322	402	

Les « dossiers non exécutables » sont les dossiers de personnes n'ayant pas exécuté leur travail d'intérêt général en raison notamment d'un décès, d'une maladie de longue durée ou d'un déménagement dans un autre pays.

8.1.4 Evénements particuliers

8.1.4.1 Assermentation des collaborateurs

Les collaborateurs du Service de probation ont été assermentés mercredi 30 septembre 2015, par Monsieur le Conseiller d'Etat Erwin Jutzet, Directeur de la sécurité et de la justice et Président du Conseil d'Etat. Cette première cérémonie d'assermentation s'est déroulée dans la plus grande simplicité tout en gardant la solennité qui sied à un tel événement. Elle avait pour objectif de contribuer à consolider l'action quotidienne du Service de probation et de conforter ses collaborateurs dans la nécessité de bien et fidèlement remplir les missions qui leur sont confiées et leur donner l'assurance nécessaire afin de continuer à être des acteurs compétents et responsables de la chaîne pénale.

8.1.4.2 Le Service de probation comme lieu de stage et de formation

Dans le domaine de la formation, les services de l'Etat ont une responsabilité et un rôle à jouer. C'est la raison pour laquelle le Service de probation se plaît à répondre aux sollicitations des Hautes Ecoles de travail social ou des Universités, notamment dans les filières de psychologie ou de criminologie afin de donner à leurs étudiants l'opportunité de mettre en pratique les connaissances acquises. Le Service de probation a signé en 2005 déjà, une convention de collaboration devenant un partenaire de formation accrédité de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. Le Service dispose d'un dispositif de formation institutionnel précisant le cadre organisationnel et pédagogique que nous appliquons pour les personnes en stage. En 2015, le Service de probation a accueilli 2 stagiaires des HES (Fribourg et Berne) pour des stages de 6 mois chacun, 2 stagiaires en cours d'études pour l'obtention d'un Bachelor en psychologie à l'Université de Fribourg pour des stages de 2 mois chacun ainsi qu'une personne en recherche d'emploi pour un stage dans le cadre d'un programme d'emploi temporaire (PET).

8.1.4.3 Accueil d'une délégation italienne

Le 10 septembre 2015, le Service a accueilli une délégation italienne composée d'une douzaine de personnes, occupant des positions cadres au sein de l'administration pénitentiaire achevant leur cursus pour l'obtention d'un Master. Cette visite, organisée par le Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire, portait sur nos pratiques dans le domaine du suivi de probation et du travail d'intérêt général. Cette rencontre qui s'est déroulée sur une demi-journée, a permis à nos hôtes de découvrir nos pratiques et a été l'occasion d'un partage et d'échanges constructifs.

8.1.4.4 Année record dans le domaine du Travail d'intérêt général (TIG)

Après une année 2014 marquée par le plus grand nombre de nouveaux dossiers reçus, le secteur PMO a établi, en guise de réponse, un autre record, celui du nombre d'heures de TIG effectuées sur une année civile, qui se situe désormais à un total de 40 716 heures, en progression de 45 % par rapport à la moyenne des six dernières années. Cela correspond à 22 personnes travaillant gratuitement à 100 % durant toute l'année pour des organismes publics ou sans but lucratif. Parallèlement, les délais de prise en charge des dossiers ont été considérablement réduits, contribuant ainsi à améliorer la rapidité du processus pénal. Ces résultats consolident la position de pointe du canton de Fribourg en matière de TIG. Le travail de collecte de données du terrain effectué par le secteur PMO, a permis la diffusion de 3 newsletters d'information aux partenaires judiciaires, administratifs, sociaux et aux lieux d'accueil. Ces communications ont également suscité l'intérêt des médias qui y ont consacré un article de journal (La Liberté du 17.11.2015) et un reportage radiophonique (SRF du 07.12.2015). Le secteur PMO a par ailleurs accueilli dans les

locaux du Service une soixantaine de personnes condamnées pour des infractions à la LCR lors de 4 sessions de sensibilisation et de prévention en matière de circulation routière proposées par la Fondation RoadCross Suisse Romande.

9 Office de la circulation et de la navigation (OCN)

Directeur : Marc Rossier

L'Office de la circulation et de la navigation (OCN), établissement autonome de l'Etat (personne morale de droit public), a son siège à Fribourg ainsi que deux succursales à Bulle et Domdidier. Il compte 86,8 unités plein temps et réalise des revenus d'exploitation supérieurs à 19 millions de francs.

L'OCN est en charge de l'admission des conducteurs, des véhicules et des bateaux présentant toutes les garanties de sécurité sur les routes et les voies d'eau. Le canton de Fribourg dénombre plus de 230 000 conducteurs et plus de 250 000 véhicules. L'OCN perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux (plus de 104 millions de francs) pour le compte du canton de Fribourg. Il instruit également les cas d'infraction à la loi sur la circulation routière ; les mesures sont prononcées par la Commission des mesures administratives en matière de circulation routière.

L'activité de l'OCN fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès de l'OCN, case postale 192, 1707 Fribourg ou téléchargé sur www.ocn.ch.

10 Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments (ECAB)

Directeur : Jean-Claude Cornu

L'Etablissement cantonal des assurances (ECAB), établissement autonome de l'Etat (personne morale de droit public), est chargé d'assurer tous les bâtiments situés sur le territoire cantonal et de favoriser les mesures de prévention et de défense contre l'incendie et les éléments naturels.

Il assure, sur la base du principe de la mutualité, près de 118 000 bâtiments pour une valeur assurée de 84,7 milliards de francs.

La mission de prévention et de défense nécessite un investissement annuel de près de 15 millions de francs, soit plus du tiers des primes encaissées. En 2015, l'ECAB a dû indemniser des sinistres pour un montant de 20 millions de francs.

L'activité de l'ECAB fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès de l'ECAB, Maison-de-Montenach 1, Case postale 486, 1701 Fribourg ou téléchargé sur www.ecab.ch.

11 Etablissements de Bellechasse (EB)

Directeur : Franz Walter

Les Etablissements de Bellechasse (EB) sont chargés de l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures prononcées en application du code pénal. Intégrés dans le concordat latin sur la détention pénale des adultes, ils accueillent essentiellement des détenus en régime ouvert ou semi-ouvert, en exécution de jugements prononcés par

les autorités judiciaires des cantons romands et du Tessin. Ils accueillent également, au foyer La Sapinière, des personnes privées de liberté à des fins d'assistance. Au total, les EB ont une capacité d'accueil de 203 places.

L'activité des EB fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès des Etablissements de Bellechasse, Case postale 1, 1786 Sugiez.

12 Etat du personnel

Pouvoirs - Directions / Centres de charges	Comptes 2015 EPT	Comptes 2014 EPT	Ecart EPT
Direction de la sécurité et de la justice	890.27	898.89	21.52
Administration centrale	758.19	765.82	19.40
3300 / JPMS Secrétariat général	8.32	8.96	-1.25
3302 / SFPP Service de la surveillance des fondations	1.56		-0.24
3305 / JUST Service de la justice	5.69	7.01	0.60
3330 / POCO Service de la police du commerce	3.50	3.63	
3335 / PETR Service de la population et des migrants	39.75	40.65	
3345 / POLI Police cantonale	627.66	630.84	18.80
3355 / SPEN Service de l'application des sanctions pénales et des prisons	34.58	37.96	1.03
3370 / PATR Service de probation	6.98	7.37	-0.37
3375 / MILI Service de la protection de la population et des affaires militaires	16.80	16.63	0.42
3385 / PROT Protection civile	13.35	12.77	0.41
Secteurs spéciaux, établissements divers	132.08	133.07	2.12
3365 / EBEL Etablissements de Bellechasse	130.08	131.09	2.12
3382 / LACN Camp du Lac Noir	2.00	1.98	0.41
Pouvoir judiciaire	290.05	293.19	4.68
Administration centrale	290.05	293.19	4.68
2100 / TCAN Tribunal cantonal	41.33	40.98	3.27
2105 / TARR Tribunaux d'arrondissement	76.92	79.68	-0.30
2111 / MINP Ministère public	55.14	54.79	2.62
2112 / TMCO Tribunal des mesures de contrainte	2.00	2.00	
2115 / CPMI Tribunal des mineurs	10.36	10.33	0.06
2120 / JUPA Justices de paix	34.79	34.91	0.96
2125 / OPOU Offices des poursuites	56.55	57.79	-1.49
2130 / OFAI Office des faillites	11.66	11.41	-0.37
2900 / CMAG Conseil de la magistrature	1.30	1.30	-0.07